

SOGECLAIR

Société Anonyme au capital de 3 204 901 Euros
Siège social : Zone aéroportuaire - 7, avenue Albert Durand, 31700 Blagnac
335 218 269 R.C.S. Toulouse

EXTRAITS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE (ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE) **DU 12 MAI 2026**

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS

Le 12 mai à 10 heures, les actionnaires se sont réunis en Assemblée Générale Mixte (ordinaire et extraordinaire), au siège social, situé Zone aéroportuaire - 7, avenue Albert Durand, 31700 Blagnac, sur convocation du Conseil d'Administration.

L'avis préalable a été publié au Bulletin des annonces légales Obligatoires (« BALO ») n°40 du 3 avril 2026.

L'avis de convocation a été publié au BALO n°50 du 27 avril 2026 et inséré dans le journal d'annonces légales La Dépêche du Midi – Edition Toulouse du 30 avril 2025.

Les actionnaires titulaires de titres nominatifs ont été convoqués par lettre en date du 27 avril 2026.

Les membres de l'Assemblée ont élargé la feuille de présence en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Alexandre ROBARDEY, Président du Conseil d'Administration.

Sont scrutateurs de l'Assemblée les deux membres disposant du plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction : Madame Anne ROBARDEY et Monsieur Philippe ROBARDEY.

Le bureau de l'Assemblée désigne pour Secrétaire : Madame Nathalie LABRID.

La feuille de présence est vérifiée, arrêtée et certifiée exacte par le bureau sur la base des éléments recueillis par le centralisateur mandaté par la Société. Sur cette base, le bureau constate que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 2 559 989 actions sur les 3 204 901 actions formant le capital et ayant le droit de vote.

L'Assemblée représentant plus du quart des actions ayant le droit de vote est régulièrement constituée et peut, en conséquence, valablement délibérer.

Les 2 559 989 actions représentent 4 271 997 voix (en assemblée générale ordinaire).

Est en outre constatée la présence de :

- Madame Sandrine BOURGET représentant le cabinet EXCO FIDUCIAIRE DU SUD OUEST, commissaire aux comptes titulaire,
- Monsieur David-Frédéric BISSEUIL représentant le cabinet PKF ARSILON Commissariat aux Comptes, commissaire aux comptes titulaire,

Sont déposés sur le bureau et mis à la disposition des actionnaires :

- Les rapports du commissaire aux comptes sur les délégations soumises à l'Assemblée générale,
- La formule de procuration ou de vote par correspondance,
- L'avis préalable paru au BALO,
- L'avis de convocation paru au BALO,
- Le numéro d'annonces légales contenant l'avis de convocation,
- Une copie de la lettre de convocation adressée à chaque actionnaire nominatif,
- Une copie de la lettre de convocation adressée sous pli recommandé aux commissaires aux comptes, accompagnée de l'avis de réception,
- le montant global certifié des cinq ou dix rémunérations les plus élevées,
- la liste des actionnaires nominatifs avec le nombre d'actions,
- un exemplaire des statuts de la société,
- un exemplaire des statuts modifiés de la Société
- les pouvoirs et bulletins de vote,
- la feuille de présence,
- l'extrait du procès-verbal contenant la décision relative au choix effectué entre les deux modalités d'exercice de la direction générale

Pour être soumis ou présentés à l'Assemblée, sont également déposés :

- les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025, inclus dans le document d'enregistrement universel 2025,
- les comptes consolidés de l'exercice de consolidation clos le 31 décembre 2025, inclus dans le document d'enregistrement universel 2025,
- le rapport de gestion du Conseil d'Administration et ses annexes (incluant notamment le rapport de gestion du groupe et la déclaration de performance extra financière), inclus dans le document d'enregistrement universel 2025,
- le rapport sur le gouvernement d'entreprise, inclus dans le document d'enregistrement universel 2025,
- les rapports des commissaires aux comptes, inclus dans le document d'enregistrement universel 2025,
- le texte des projets de résolutions,
- l'avis de l'organisme tiers indépendant sur la déclaration de performance extra financière, inclus dans le document d'enregistrement universel 2025,
- Le projet de Statuts modifiés,
- le rapport spécial sur les attributions gratuites d'actions.

Le Président déclare que les actionnaires ont eu la faculté d'exercer, préalablement à la réunion, leur droit de communication, selon les dispositions du Code de commerce. L'ensemble des documents ainsi mis à leur disposition sont également déposés sur le bureau.

Le Président rappelle alors l'ordre du jour :

A caractère ordinaire :

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement,
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
3. Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende,
4. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées, Constat de l'absence de convention nouvelle,
5. Renouvellement de Monsieur Alexandre ROBARDEY, en qualité d'administrateur,
6. Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de faire racheter par la société ses propres actions dans le cadre du dispositif de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce, durée de l'autorisation, finalités, modalités, plafond,

A caractère extraordinaire :

7. Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration en vue d'émettre des actions ordinaires, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de la société KEY'S, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, faculté de limiter au montant des souscriptions ou de répartir les titres non souscrits,
8. Autorisation d'augmenter le montant des émissions décidées en application de la septième résolution de la présente Assemblée générale et des onzième à treizième résolutions de l'Assemblée Générale du 15 mai 2025,
9. Limitation globale des plafonds des délégations prévues à la septième résolution de la présente Assemblée générale et des onzième à treizième résolutions de l'Assemblée Générale du 15 mai 2025,
10. Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour augmenter le capital par émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression de droit préférentiel de souscription au profit des adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise en application des articles L. 3332-18 et suivants du Code du travail, durée de la délégation, montant nominal maximal de l'augmentation de capital, prix d'émission, possibilité d'attribuer des actions gratuites en application de l'article L. 3332-21 du code du travail,
11. Mise en harmonie de l'article 15 des statuts s'agissant de la date d'inscription en compte permettant de participer à l'Assemblée Générale,

A caractère ordinaire :

12. Pouvoirs pour les formalités

Puis présentation est faite :

- des différents rapports du Conseil à l'Assemblée,
- des comptes annuels et des comptes consolidés,
- du rapport sur le gouvernement d'entreprise,
- des différents rapports des commissaires aux comptes.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, les résolutions suivantes sont successivement mises aux voix.

À CARACTERE ORDINAIRE

Première résolution :

Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025, Approbation des dépenses et charges non déductibles fiscalement

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels arrêtés à cette date se soldant par un bénéfice de 4 789 504,25 euros.

L'Assemblée Générale approuve spécialement le montant global, s'élevant à 41 188 euros, des dépenses et charges visées au 4 de l'article 39 du Code Général des Impôts, ainsi que l'impôt correspondant s'élevant à 10 297 euros.

Cette résolution est adoptée à la majorité requise des voix exprimées.

**VOIX POUR : 4 163 040
VOIX CONTRE : 108 800
ABSTENTION : 157**

Deuxième résolution :

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2025

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance des rapports du Conseil d'Administration et des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés au 31 décembre 2025, approuve ces comptes tels qu'ils ont été présentés se soldant par un bénéfice (part du groupe) de 5.714.151 euros.

Cette résolution est adoptée à la majorité requise des voix exprimées.

**VOIX POUR : 4 163 040
VOIX CONTRE : 108 800
ABSTENTION : 157**

Troisième résolution :

Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 suivante :

Origine

- Bénéfice de l'exercice :	4 789 504,25 €
- Report à nouveau :	2 266 455,37 €

Affectation

- Dividendes :	3 204 901,00 €
- Report à nouveau :	3 851 058,62 €

L'Assemblée Générale constate que le dividende brut revenant à chaque action est fixé à 1 euro.

Lorsqu'il est versé à des personnes physiques domiciliées fiscalement en France, le dividende est soumis, soit, à un prélèvement forfaitaire unique sur le dividende brut au taux forfaitaire de 12,8 % (article 200 A du Code général des impôts), soit, sur option expresse, irrévocable et globale du contribuable, à l'impôt sur le revenu selon le barème progressif après notamment un abattement de 40 % (article 200 A, 13, et 158 du Code général des impôts). Le dividende est par ailleurs soumis aux prélèvements sociaux au taux de 18,6 %.

Le détachement du coupon interviendra le 18 mai 2026.

Le paiement des dividendes sera effectué le 20 mai 2026.

En cas de variation du nombre d'actions ouvrant droit à dividende par rapport aux 3 204 901 actions composant le capital social au 5 mars 2026, le montant global des dividendes serait ajusté en conséquence et le montant affecté au compte de report à nouveau serait déterminé sur la base des dividendes effectivement mis en paiement.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée constate qu'il lui a été rappelé qu'au titre des trois derniers exercices les distributions de dividendes et revenus ont été les suivantes :

AU TITRE DE L'EXERCICE	REVENUS ÉLIGIBLES À LA RÉFACTION		REVENUS NON ÉLIGIBLES À LA RÉFACTION
	DIVIDENDES	AUTRES REVENUS DISTRIBUÉS	
2022	2 884 410,90 € (*) soit 0,90 € par action	-	-
2023	3 012 606,94 € (*) soit 0,94 € par action	-	-
2024	3 076 704,96€ (*) Soit 0,96€ par action	-	-

* Incluant le montant du dividende correspondant aux actions auto détenues non versé et affecté au compte report à nouveau

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

VOIX POUR : 4 271 840

VOIX CONTRE : 0

ABSTENTION : 157

Quatrième résolution :

(...)

Cinquième résolution :

(...)

Sixième résolution :

(...)

À CARACTERE EXTRAORDINAIRE

Septième résolution :

(...)

Huitième résolution :

(...)

Neuvième résolution :

(...)

Dixième résolution :

(...)

Onzième résolution :

Mise en harmonie de l'article 15 des statuts s'agissant de la date d'inscription en compte permettant de participer à l'Assemblée générale

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'administration décide de modifier comme suit le troisième alinéa de l'article 15 des statuts, afin de tenir compte des dispositions de l'article R. 22-10-28 du Code de commerce telles que modifiées par le décret n°2026-94 du 13 février 2026 s'agissant de la date d'inscription en compte permettant de participer à l'Assemblée générale :

Ancienne version	Nouvelle version
(...) Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées générales ou de s'y faire représenter, quel que soit le nombre de ses actions, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles et inscrits en compte à son nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au deuxième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité. (...)	(...) Tout actionnaire a le droit de participer aux assemblées générales ou de s'y faire représenter, quel que soit le nombre de ses actions, dès lors que ses titres sont libérés des versements exigibles et inscrits en compte à son nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au cinquième jour ouvré précédant l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité. (...)

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

VOIX POUR : 4 570 917

VOIX CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

A CARACTERE ORDINAIRE :

Douzième résolution :

Pouvoirs pour les formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un exemplaire, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt et de publicité requises par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix exprimées.

VOIX POUR : 4 271.997

VOIX CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

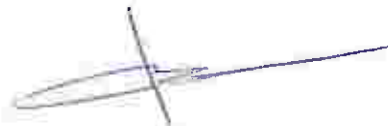
.....
Extraits certifiés conformes
Le directeur général
Philippe BREL



DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2025

INCLUANT LE RAPPORT ANNUEL



Certifié Conforme
Ph. BREL




Le document d'enregistrement universel a été déposé auprès de l'AMF le 27 avril 2026, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) n°2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de valeurs mobilières ou de l'admission de valeurs mobilières à la négociation sur un marché réglementé s'il est approuvé par l'AMF ainsi que ses éventuels amendements, et une note relative aux valeurs mobilières et le résumé approuvés conformément au règlement (UE) 2017/ 1129.

1. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

ACTIF (en K€)	NOTES	2025	2024	2023
Ecarts d'acquisition	5.2.3.2 & 5.5.1	12 286	12 870	13 242
Immobilisations incorporelles	5.5.1	8 129	8 974	9 162
Droit d'utilisation immobilisations incorporelles	5.5.1	563	1 064	1 841
Immobilisations corporelles	5.5.2	4 492	3 975	4 229
Droit d'utilisation immobilisations corporelles	5.5.2	6 844	6 830	8 024
Titres mis en équivalence		265	219	170
Immobilisations financières	5.5.3	2 732	3 008	3 050
Impôts différés	5.5.6	8 252	8 331	7 514
Actif non courant		43 561	45 269	47 232
Stocks et en-cours	5.5.5	13 269	15 651	16 119
Clients et comptes rattachés	5.5.4	45 385	49 583	51 909
Autres actifs courants		22 945	21 834	24 485
Trésorerie et équivalent de trésorerie	5.5.7	23 177	20 395	18 898
Actif courant		104 775	107 464	111 410
TOTAL ACTIF		148 337	152 733	158 642

PASSIF (en K€)	NOTES	2025	2024	2023
Capital	5.5.8	3 205	3 205	3 205
Primes liées au capital	5.5.8	8 924	8 924	8 924
Actions propres	5.5.8	-939	-959	-978
Réserves et résultats accumulés		40 312	37 818	37 342
Capitaux propres, part du groupe		51 501	48 988	48 493
Intérêts minoritaires	5.5.9	15 469	15 012	13 812
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		66 971	64 000	62 305
Provisions à long terme	5.5.10	3 815	3 815	3 164
Avances conditionnées à long terme	5.5.11	34	84	501
Emprunts et dettes financières à long terme	5.5.11	18 567	20 976	26 189
Autres passifs long terme		2	236	241
Impôts différés		12	0	0
Passif non courant		22 430	25 111	30 095
Avances conditionnées à court terme	5.5.11	711	716	681
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	5.5.11	6 987	9 339	10 080
Emprunts et dettes financières à court terme	5.5.11	10	860	2 215
Provisions à court terme	5.5.12	573	280	116
Fournisseurs et autres créditeurs		16 447	16 271	19 000
Dettes fiscales et sociales		24 250	23 266	23 191
Autres passifs courants		9 957	12 890	10 959
Passif courant		58 936	63 622	66 242
TOTAL PASSIF		148 337	152 733	158 642

2. ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

2.1. ETAT DU RESULTAT NET

(en K€)	NOTES	2025	2024	2023
Chiffre d'affaires	5.5.14	160 282	157 021	148 041
Autres produits de l'activité	5.5.15	5 775	7 493	7 657
Achats consommés		-64 645	-67 978	-68 084
Charges de personnel		-80 638	-78 176	-69 278
Impôts et taxes		-694	-998	-1 232
Dotation aux amortissements et provisions		-8 276	-9 089	-9 489
Autres charges		-1 373	-805	-440
Résultat Opérationnel Courant		10 431	7 468	7 175
Résultat sur cession de participations consolidées		0	0	0
Autres produits et charges opérationnels	5.5.16	-212	-389	-303
Résultat Opérationnel avant résultat des mises en équivalence		10 219	7 079	6 873
Quote Part de résultat des sociétés mises en équivalence		-4	-3	11
Résultat Opérationnel		10 215	7 076	6 884
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		-983	610	-490
Coût de l'endettement financier brut		-1 087	-1 242	-1 062
Coût de l'endettement financier net	5.5.17	-2 070	-632	-1 552
Autres produits et charges financiers	5.5.18	105	160	308
Résultat avant impôt		8 250	6 604	5 640
Charges d'impôt	5.5.19	-1 414	-491	-930
Résultat net		6 836	6 113	4 710
Part du groupe		5 714	4 425	3 100
Part des minoritaires		1 122	1 688	1 610

(en euros)	2025	2024	2023
Résultat par action ⁽¹⁾	1,87	1,45	1,02
Résultat dilué par action ⁽¹⁾	1,87	1,45	1,02

⁽¹⁾ Le calcul du nombre d'actions retenu est indiqué au paragraphe 5.5.7 de la présente annexe.

2.2. ETAT DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

(en K€)	2025	2024	2023
Résultat net	6 836	6 113	4 710
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net	-255	-426	3
Écart de change résultant de la conversion des entités à l'étranger	-249	-344	-88
Réévaluation à la juste valeur des actifs et dettes à long terme	-6	-81	91
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net	30	140	17
Ecart actuariels au titre des régimes à prestations définies	41	189	29
Impôts liés	-11	-49	-11
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-225	-285	20
Résultat global	6 611	5 828	4 730
Part des propriétaires de la société mère	5 485	4 130	3 122
Part des minoritaires	1 126	1 698	1 608
Résultat global	6 611	5 828	4 730

3. TRESORERIE

3.1. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(en K€)	NOTES	2025	2024	2023
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)		6 836	6 113	4 710
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)		8 644	3 355	8 593
-/+ Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		-30	-60	-39
+/- Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		0	46	69
-/+ Plus et moins-values de cession		-124	4 951	306
-/+ Profits et pertes de dilution		-273	-455	-88
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		4	3	-11
- Dividendes (titres non consolidés)		0	-88	0
+/- Autres produits sans incidence trésorerie ⁽²⁾		-1 686	-1 328	-3 246
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		13 372	12 538	10 294
+ Coût de l'endettement financier net ⁽¹⁾		1 361	994	1 086
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)	5.5.19	1 414	491	930
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)		16 147	14 023	12 311
- Impôts versés (B)		-1 734	629	-2 885
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel) (C)		4 341	2 386	-3 813
= FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ (D) = (A + B + C)		18 754	17 038	5 613
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ⁽²⁾		-2 235	-1 743	-1 686
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		265	112	316
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	5.5.3			
+/- Incidence des variations de périmètre		0	-102	0
+ Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)		0	88	0
+/- Variation des prêts et avances consentis	5.5.3	330	-184	-127
+ Subventions d'investissement reçues		6	114	0
= FLUX NET de TRÉSORERIE LIE aux OPÉRATIONS d'investissement (E)		-1 633	-1 715	-1 497
Acquisition de minoritaires				
-/+ Rachats et reventes d'actions propres		20	20	-233
- Dividendes mis en paiement au cours de la période				
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	5.2.3.9	-2 933	-2 869	-2 748
- Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées		-598	-501	-273
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	5.5.11	2 161	2 399	12 906
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	5.5.11	-10 339	-10 580	-11 596
- Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)		-1 406	-977	-1 444
= FLUX NET de TRÉSORERIE LIE aux OPÉRATIONS de financement (F)		-13 096	-12 511	-3 384
+/- Incidence des variations des cours des devises (G)		-393	37	-25
= VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (D + E + F + G)		3 632	2 849	706

⁽¹⁾ coût de l'endettement net = Coût de l'endettement brut + revenus nets sur valeurs mobilières de placement

⁽²⁾ impact des retraitements sans impact de trésorerie

3.2. TABLEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

(en K€)		31/12/2024	Variation	Ecart de change	31/12/2025
Trésorerie brute	(a)	20 395	3 219	-437	23 177
Soldes débiteurs et concours bancaires courants	(b)	860	-805	-45	10
Trésorerie nette	(c) = (a) - (b)	19 535	4 025	-393	23 167
Endettement financier brut	(d)	22 845	-4 444	103	18 504
Endettement sur contrats de location ⁽¹⁾	(e)	8 270	-379	-96	7 795
Endettement financier net	(d) + (e) - (c)	11 580	-8 848	400	3 132

⁽¹⁾ L'impact de la norme IFRS 16 sur l'endettement du groupe est de 7 795 k€ au 31 décembre 2025.

Le montant initial des Prêts Garantis par l'Etat (PGE) souscrits en 2020 s'est élevé à 23,6 M€. Sur 2025, le groupe a remboursé 1,8 M€ des 2,5 M€ de PGE restant au 31/12/2024. Pour rappel, le groupe avait remboursé 1,8 M€ en 2024, 1,7 M€ en 2023, 1,7 M€ en 2022 et 15,9 M€ en 2021.

Un Prêt Participatif Relance (PPR) a été souscrit le 14/04/2023 pour 10 M€. Il commencera à être remboursé en 2028.

SOGELAIR dispose également de titres en auto-détention dont la valeur de marché hors bilan (hors contrat de liquidité), basée sur le cours de bourse au 31 décembre 2025, s'élève à 3,8 M€, non comptabilisés dans la trésorerie et portée en moins des capitaux propres (cf. 5.5.8).

4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en K€)	PART DU GROUPE						CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	CAPITAUX PROPRES - PART DES MINORITAIRES	TOTAL CAPITAUX PROPRES
	CAPITAL	RÉSERVES LIÉES AU CAPITAL	TITRES AUTO-DÉTENUS	RÉSERVES DE CONVERSION	RÉSERVES ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS	GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX			
Capitaux propres clôture N-2 (31 décembre 2023)	3 205	8 924	-978	842	36 647	-148	48 493	13 812	62 305
Opérations sur capital					52		52		52
Opérations sur titres auto-détenus			20				20		20
Dividendes					-2 869		-2 869	-501	-3 370
Résultat de la période					4 425		4 425	1 688	6 113
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				-344		49	-295	10	-285
Résultat global				-344	4 425	49	4 130	1 698	5 828
Variation de périmètre							0		0
Autres mouvements				-673	-164		-837	3	-835
Capitaux propres clôture N-1 (31 décembre 2024)	3 205	8 924	-959	-175	38 092	-99	48 988	15 012	64 000
Opérations sur capital					26		26	24	50
Opérations sur titres auto-détenus			20				20		20
Dividendes					-2 933		-2 933	-598	-3 532
Résultat de la période					5 714		5 714	1 122	6 836
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				-249		20	-229	4	-225
Résultat global				-249	5 714	20	5 485	1 126	6 611
Variation de périmètre							0		0
Autres mouvements				-182	97	1	-84	-94	-178
Capitaux propres clôture N (31 décembre 2025)	3 205	8 924	-939	-606	40 996	-78	51 501	15 469	66 971

5. ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Le conseil d'administration réuni le 10 mars 2026 a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 et a autorisé la publication des états financiers.

Il n'est pas autorisé de modifier les états financiers après leur publication sans autorisation du conseil d'administration.

5.1. FAITS MARQUANTS

- Nomination d'un nouveau Président (Alexandre Robardey) et d'un nouveau Directeur Général (Philippe Brel) en janvier 2025.
- Amélioration du résultat opérationnel de + 3,1 M€ pour arriver à 10,2 M€ en 2025, soit 6,4% du chiffre d'affaires.
- Forte baisse de l'endettement du Groupe sur 2025 avec une dette nette hors IFRS16 en amélioration de 8,0 M€ par rapport à 2024.

5.2. INFORMATIONS RELATIVES AU REFERENTIEL COMPTABLE, AUX MODALITES DE CONSOLIDATION ET AUX METHODES ET REGLES D'EVALUATION

5.2.1. NORMES APPLIQUEES

En application du règlement N°1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement et le Conseil Européen, les comptes annuels du groupe SOGECLAIR ont été établis conformément au référentiel IFRS tel qu'approuvé par l'Union Européenne.

Normes, amendements et interprétations aux normes IFRS applicables à compter du 1er janvier 2025

Absence de nouvelles normes applicables à SOGECLAIR ayant un caractère significatif.

Normes non appliquées par SOGECLAIR

Les nouvelles normes, révisions des normes IFRS et interprétations publiées par l'IASB non encore adoptées par la Commission Européenne ne sont pas appliquées par le Groupe SOGECLAIR.

5.2.2. MODALITES DE CONSOLIDATION

Les sociétés d'importance significative contrôlées de manière exclusive et dans lesquelles le groupe exerce un contrôle direct ou indirect de plus de 50% du capital sont consolidées par intégration globale.

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le groupe. Le contrôle suppose l'exercice d'un pouvoir sur des activités pertinentes, l'exposition à des rendements variables ainsi que la capacité à utiliser son pouvoir pour influencer sur ces rendements.

Les méthodes de consolidation applicables relèvent de la norme IFRS 11 en ce qui concerne les partenariats.

Les titres des autres participations non consolidées figurent sous la rubrique « immobilisations financières » pour leur coût d'acquisition.

Par ailleurs, des sociétés sont exclues du périmètre de consolidation si leur poids individuel ou collectif est considéré comme « non significatif ».

Il s'agit, en l'espèce de :

- ADM (filiale à 35% de SOGECLAIR AEROSPACE SAS).

5.2.3. METHODES ET REGLES D'EVALUATION

5.2.3.1. CONVERSION DES COMPTES DES SOCIETES ETRANGERES

La monnaie de présentation du groupe est l'euro, la monnaie fonctionnelle des sociétés étrangères du groupe est leur monnaie locale.

Les comptes des sociétés étrangères du groupe sont établis dans leur monnaie fonctionnelle, leurs comptes étant ensuite convertis dans la monnaie de présentation du groupe comme suit :

- Les postes de bilan, à l'exception des capitaux propres maintenus au coût historique, sont convertis au cours de clôture.
- Les postes de compte de résultat sont convertis au taux moyen de la période.

L'écart de conversion est inclus dans les autres éléments du résultat global et n'impacte donc pas le résultat net (il serait recyclé en résultat en cas de perte de contrôle de la filiale).

Les écarts d'acquisition dégagés lors du regroupement avec des sociétés étrangères sont traités comme des actifs et passifs de l'entité acquise : ils sont donc intégrés dans leur monnaie fonctionnelle et convertis en euros au cours de clôture. Il en résulte donc des variations de valeur d'actifs expliquées au sein du tableau du résultat global.

5.2.3.2. ECARTS D'ACQUISITION ET ASSIMILES

Conformément au référentiel IFRS, les écarts d'acquisition, gelés en 2004, font l'objet d'un test de dépréciation annuel (et/ou semestriel en cas d'apparition d'indices de pertes de valeur).

Une dépréciation est constatée dès lors que la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle est affecté le goodwill est inférieure à sa valeur nette comptable.

Une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs.

De plus, une UGT appartient nécessairement et exclusivement à un des secteurs opérationnels retenus par Sogecclair au titre de l'application d'IFRS 8.

A ce titre, dans le cadre de l'organisation du groupe, les entités juridiques sont regroupées en UGT par zone géographique, chacune des zones est destinée à servir les Business Units opérationnels. Les UGT sont les suivantes :

- **UGT Europe/Afrique** regroupant les entités juridiques Sogecclair Aerospace France, Aviacomp, Oktal SAS, A.V. Simulation SAS, Oktal Synthetic Environnement SAS et Sera Ingénierie Sogecclair Aerospace Ltd et Sydac Ltd au Royaume-Uni, Sogecclair Engineering GmbH en Allemagne, Sogecclair Aerospace SA en Espagne et Sogecclair Aerospace SARL en Tunisie
- **UGT Amérique** regroupant les entités canadiennes MSB Ressources Globales Inc, MSB Design Inc et américaines, MSB Globales Ressources Corp, MSB Aerospace Llc, Oktal USA, A.V.Simulation USA
- **UGT Asie-Pacifique** regroupant les entités juridiques Sydac Pty Ltd en Australie et Sydac Simulation Technologies India Pvt Ltd en Inde

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie, lorsque celle-ci peut être déterminée et la valeur d'utilité.

La juste valeur nette des coûts de sortie correspond à la meilleure estimation de la valeur nette qui pourrait résulter d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normales entre des parties bien informées et consentantes. Cette estimation est déterminée sur la base des informations de marché disponibles en considérant les situations particulières.

La valeur d'utilité retenue par Sogclair correspond à la valeur actualisée des cash-flows des UGT identifiées. Ces flux sont déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles suivantes :

- Les flux de trésorerie utilisés sont issus des « Plans Moyen Terme » sur 3 ans des entités concernées disponibles à la date de l'évaluation et sont étendus sur un horizon de 5 ans,
- Au-delà de cet horizon, la valeur terminale correspond à la capitalisation à l'infini du dernier flux de l'horizon, sur la base d'un taux à l'infini de 2%,
- Le taux d'actualisation s'établit à 12,77% en 2025 contre 11,54% en 2024, sur la base :
 - Du taux d'emprunt sans risque à 10 ans de 3,56% (contre 2,91% en 2024),
 - D'une prime de marché de 5,13% affectée d'une moyenne sur 5 ans du coefficient Bêta spécifique à Sogclair, recoupé auprès de différentes sources (Bloomberg, Thomson, Infinaclairs) de 1,75 contre 1,77 en 2024.

Les valeurs recouvrables, basées sur les valeurs d'utilité, sont alors comparées en fin d'année aux valeurs nettes comptables des écarts d'acquisition pour la détermination éventuelle des dépréciations.

Le Groupe n'a pas identifié d'indices de perte de valeur au 31 décembre 2025 sur la base des business plan établis.

5.2.3.3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES – FRAIS DE DEVELOPPEMENT

Concernant les travaux immobilisés en frais de développement, les montants activés comprennent l'ensemble des dépenses de développement jusqu'à l'achèvement des travaux conformément à l'IAS 38 ainsi que des frais financiers afférents conformément à l'IAS 23.

Les montants immobilisés concernent la division Solution et sont amortis linéairement sur une période de 3 à 10 ans suivant les programmes, selon les perspectives les plus probables de retour économique des résultats des travaux.

Six principaux programmes ayant conduit à l'activation de dépenses de développement et des frais financiers afférents sont en cours :

(en K€)	Durée d'amortissement	Montant brut	Montant restant à amortir
Division Solution		30 214	7 737
Sous-ensembles aéronautiques en thermocompression	10 ans à compter des livraisons séries	7 741	0
Développement d'éléments composites sur nouveau programme (Dassault)	5 ans à compter de l'activation	1 049	717
Monuments intérieurs d'avions	7 ans à compter des livraisons séries	1 442	236
Drone terrestre multi-missions	5 ans à compter de l'activation	1 406	801
Modélisateurs de terrain (produit Agem, Ray et Fast) pour simulateur	5 ans à compter de l'activation	3 587	679
Moteurs de simulation pour les secteurs automobile (produit SCANer) et ferroviaire (produit OkSyGEN et Simalytics)	5 ans à compter de l'activation	14 990	5 305
Division Engineering		11 909	0

5.2.3.4. INSTRUMENTS FINANCIERS

Au titre de l'IFRS 7 il est à préciser que les emprunts contractés par le groupe sont à taux fixe et qu'il n'existe pas d'instruments financiers hors-bilan, ni de titrisation du poste clients.

Dans le cadre de son exposition au risque de change, SOGECLAIR couvre certains de ses contrats en dollars US. Ces instruments sont à cours garantis et n'impliquent aucun retraitement au titre de la comptabilité de couverture. Les pertes et profits des couvertures sont comptabilisés en résultat lors de la réalisation de l'opération de change et à leur juste valeur à chaque arrêté semestriel / annuel.

Au 31 décembre 2025 les couvertures souscrites par SOGECLAIR s'élèvent à 20,3 millions de dollars US à échéance en 2026.

Il n'existe, à ce jour, au sein de SOGECLAIR SA ou du groupe, aucun engagement mettant en œuvre des instruments financiers complexes.

5.2.3.5. CONTRATS DE LOCATION

La norme IFRS 16 « Contrats de location » impose aux preneurs de comptabiliser pour les contrats éligibles, l'ensemble des loyers restant à payer sous forme d'un :

- Droit d'utilisation, en immobilisations ;
- Passif de location, en dette financière.

Le groupe a retraité l'ensemble des contrats éligibles, et a retenu la méthode rétroactive simplifiée en comptabilisant l'effet cumulé d'IFRS 16 dans les capitaux propres à la date de première application.

L'application de la norme IFRS16 impacte la dette à hauteur de 7,8 M€ au 31 décembre 2025 et représente 11,6% du Gearing.

(en K€)	31/12/2024	Aquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Ecart de change	Autres mouvements	31/12/2025
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation, par catégorie de biens sous-jacents	-4 109	-3 874	0	0	0	-3 874
Biens incorporels (logiciels)	-856	-865				-865
Biens immobiliers	-3 142	-2 836				-2 836
Biens mobiliers	-111	-173				-173
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	-330	-297	0	0	0	-297
Biens incorporels (logiciels)	-46	-28				-28
Biens immobiliers	-266	-245				-245
Biens mobiliers	-18	-23				-23
Charges comptabilisées relativement aux contrats de location à court terme	4 304	4 159	0	0	0	4 159
Biens incorporels (logiciels)	896	906				906
Biens immobiliers	3 308	3 095				3 095
Biens mobiliers	100	158				158
Valeur brute au titre de droits d'utilisation à la date de clôture, par catégorie de biens sous-jacents (1)	20 324	3 618	-632	-216	-507	22 588
Biens incorporels (logiciels)	2 649	364			0	3 013
Biens immobiliers	16 680	3 184	-521	-192	-474	18 677
Biens mobiliers	996	70	-112	-24	-33	898
Amortissements cumulés à la date de clôture, par catégorie de biens sous-jacents (2)	-12 432	-3 874	437	127	559	-15 183
Biens incorporels (logiciels)	-1 585	-865			0	-2 450
Biens immobiliers	-10 700	-2 836	366	119	559	-12 492
Biens mobiliers	-147	-173	71	8	0	-240
Valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation à la date de clôture, par catégorie de biens sous-jacents (3) = (1) + (2)	7 893	-256	-195	-89	52	7 405
Biens incorporels (logiciels)	1 064	-501	0	0	0	563
Biens immobiliers	5 980	348	-155	-73	85	6 185
Biens mobiliers	849	-103	-40	-15	-33	658
Dettes relatives aux contrats de location	8 270	3 622	-4 125	-96	125	7 796
Dette non courante	5 046	2 344	-13	-49	-2 992	4 336
Dette courante	3 224	1 279	-4 112	-48	3 117	3 460

5.2.3.6. ACTIFS COURANTS ET NON COURANTS

Conformément à la norme IAS 1 (Présentation des états financiers), un actif est classé en courant si on s'attend à le réaliser ou à le vendre dans le cadre du cycle d'exploitation normal, ou à le réaliser dans les douze mois suivant la date de clôture, ou enfin s'il s'agit d'un actif de trésorerie.

Les actifs suivants sont donc classés en courant :

- Les stocks,
- Les avances et acomptes,
- Les créances clients et comptes rattachés,
- La trésorerie et équivalents de trésorerie,
- Les charges constatées d'avance,
- Les autres créances.

Les autres actifs sont classés en non courant.

5.2.3.7. UTILISATION D'ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers selon le référentiel IFRS nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan et du compte de résultat.

Ces estimations et appréciations sont actualisées par la Direction sur la base de la continuité de l'exploitation en fonction d'informations disponibles à la date d'arrêté des comptes. Elles peuvent évoluer en fonction d'évènements ou d'informations pouvant remettre en cause les circonstances dans lesquelles elles ont été élaborées.

Ces estimations concernent principalement :

- Les impôts différés actifs
- Les indemnités de fin de carrière et autres provisions
- Les contrats à long terme et pertes à terminaison
- L'évaluation des écarts d'acquisition
- Les frais de développement

5.2.3.8. PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

Conformément à la norme IAS 1 (Présentation des états financiers), les passifs sont classés en courant et non-courant.

Un passif est classé comme courant s'il doit être soldé dans le cadre de son cycle d'exploitation normal, ou s'il doit être réglé dans les douze mois suivant la date de clôture.

Les passifs suivants sont donc classés en courant :

- La part des dettes financières et avances conditionnées remboursables à moins d'un an à la date de clôture,
- Les dettes fournisseurs et comptes rattachés,
- Les dettes fiscales et sociales,
- Les produits constatés d'avance,
- Les provisions à court terme,
- Les autres dettes.

Les autres passifs sont classés en non courant.

5.2.3.9. DIVIDENDES VERSES

La répartition des dividendes au titre de l'exercice 2024 payés en numéraire aux actionnaires de la société mère au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 est la suivante :

- Droit de vote simple 939 k€
- Droit de vote double 2 138k€

5.2.3.10. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le groupe n'est pas exposé directement à la guerre au Moyen-Orient.

5.2.3.11. AUTRES INFORMATIONS

Néant.

5.3. PERIMETRE

NOM	PAYS	ACTIVITÉ	% D'INTERETS 2025	% D'INTERETS 2024
Entreprises consolidées par intégration globale*				
Aviacomp SAS	France	Sous-ensembles structuraux aéronautiques et défense	100,00%	100,00%
A.V.Simulation SAS	France	Logiciels et Simulateurs	54,15%	54,15%
A.V.Simulation USA	USA	Logiciels et Simulateurs	54,15%	54,15%
MSB Aerospace LLC	USA	Sous-ensembles intérieurs d'aéronefs	100,00%	100,00%
MSB Aerospace CORP	USA	Sous-holding	100,00%	100,00%
MSB Design INC	Canada	Sous-ensembles intérieurs d'aéronefs	100,00%	100,00%
MSB Global Ressources CORP	USA	Aérostructure, Installation de systèmes, Gestion de configuration, Equipements	100,00%	100,00%
Oktal SAS	France	Logiciels et Simulateurs	98,00%	98,00%
Oktal USA	USA	Logiciels et Simulateurs	98,00%	98,00%
Oktal Synthetic Environment SAS	France	Environnements virtuels	56,07%	54,95%
Ressources Globales Aéro INC	Canada	Aérostructure , Installation de systèmes, Gestion de configuration, Equipements	100,00%	100,00%
Rain Luxembourg SA	Luxembourg	Sous-holding	100,00%	100,00%
Rain USA	USA	Sous-holding	100,00%	100,00%
Sera Ingénierie SAS	France	Véhiculier	100,00%	100,00%
Sogclair SA	France	Holding	Mère	Mère
Sogclair Engineering GMBH	Allemagne	Aérostructure , Installation de systèmes, Gestion de configuration, Equipements	100,00%	100,00%
Sogclair Aerospace INC	Canada	Sous-holding	100,00%	100,00%
Sogclair Aerospace LTD	Royaume-Uni	Aérostructure , Installation de systèmes, Gestion de configuration, Equipements	100,00%	100,00%
Sogclair Aerospace SA	Espagne	Aérostructure , Installation de systèmes, Gestion de configuration, Equipements	87,95%	87,95%
Sogclair Aerospace SARL	Tunisie	Aérostructure , Installation de systèmes, Gestion de configuration, Equipements	100,00%	100,00%
Sogclair Aerospace SAS	France	Aérostructure , Installation de systèmes, Gestion de configuration, Equipements	100,00%	100,00%
Sydac Pty Limited	Australie	Logiciels et Simulateurs	98,00%	98,00%
Sydac Limited	Royaume-Uni	Logiciels et Simulateurs	98,00%	98,00%
Sydac Simulation Technologies India Pvt Ltd	Inde	Logiciels et Simulateurs	98,00%	98,00%
Entreprises associées mises en équivalence				
PrintSky SAS	France	Solutions d'impression 3D dans le domaine de l'Aéronautique, l'Aérospatial et la défense	51%	51%

5.4. INFORMATIONS PERMETTANT LA COMPARABILITE DES COMPTES

Aucun changement de méthodes comptables ou de mode d'évaluation relatif au traitement des informations financières, pouvant avoir une influence sur la comparabilité des comptes, n'est intervenu sur la période.

5.5. EXPLICATIONS DES POSTES DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES

5.5.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en K€) 2025	31/12/2024	Aquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Ecart de change	Autres mouvements	31/12/2025
Goodwill	13 714			-584		13 130
Frais de recherche et développement	40 924	2 006		-149	6	42 788
Logiciels, marques et autres immob.incorporelles	10 508	62		-162		10 408
Droit d'utilisation immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	2 649	364				3 013
Immobilisations en cours	-134	134				
Valeurs brutes	67 660	2 567	0	-895	6	69 338
Goodwill	-844					-844
Frais de recherche et développement	-32 334	-2 755		110		-34 979
Logiciels, marques et autres immob.incorporelles	-9 990	-254		157		-10 087
Droit d'utilisation immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	-1 585	-865				-2 450
Amortissements et provisions	-44 752	-3 875	0	266	0	-48 361
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	22 908	-1 308	0	-628	6	20 978

Le détail des dépenses immobilisées est indiqué au paragraphe 2.3.3 du présent document.

⁽¹⁾ L'impact de la norme IFRS 16 sur les immobilisations incorporelles nettes du groupe est de 563 k€ contre 1 064 k€ au 31 décembre 2024.

Le détail des dépenses immobilisées est indiqué au paragraphe 5.2.3.3 du présent document.

(en K€) 2024	31/12/2023	Aquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Ecart de change	Autres mouvements	31/12/2024
Goodwill	14 132		-246	-172		13 714
Frais de recherche et développement	37 731	2 293		-57	958	40 924
Logiciels, marques et autres immob.incorporelles	10 429	91	-129	-41	158	10 508
Droit d'utilisation immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	2 568	67			14	2 649
Immobilisations en cours	854		20		-1 009	-134
Valeurs brutes	65 714	2 452	-355	-271	120	67 660
Goodwill	-890	46				-844
Frais de recherche et développement	-29 983	-2 387		36		-32 334
Logiciels, marques et autres immob.incorporelles	-9 868	-266	101	44		-9 990
Droit d'utilisation immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	-727	-856			-3	-1 585
Amortissements et provisions	-41 468	-3 462	101	80	-3	-44 752
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	24 246	-1 010	-254	-191	117	22 908

5.5.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en K€) 2025	31/12/2024	Aquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Ecart de change	Autres mouvements	31/12/2025
Installations techniques, matériel & outillage	5 246	326	-13	-92	28	5 496
Installations & agencements	5 181	654	-859	-115		4 862
Droit d'utilisation immobilisations corporelles ⁽¹⁾	17 677	3 254	-632	-216	-507	19 576
Matériel informatique & bureau	7 468	682	-130	-121	83	7 981
Immobilisations en cours	104	65			-77	92
Autres	2 181	320	-666	-35	-6	1 794
Valeurs brutes	37 857	5 302	-2 299	-578	-480	39 801
Installations techniques, matériel & outillage	-3 670	-549	9	74		-4 135
Installations & agencements	-4 133	-201	859	107		-3 368
Droit d'utilisation immobilisations corporelles ⁽¹⁾	-10 847	-3 009	437	127	559	-12 732
Matériel informatique & bureau	-6 475	-610	126	106		-6 852
Autres	-1 927	-152	672	30		-1 378
Amortissements et provisions	-27 052	-4 521	2 103	445	559	-28 466
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	10 805					11 335

⁽¹⁾ L'impact de la norme IFRS 16 sur les immobilisations corporelles nettes du groupe est de 6 844 k€ contre 6 830 k€ au 31 décembre 2024.

Les différences de change concernent les filiales canadiennes, US, australienne, tunisienne et indienne.

(en K€) 2024	31/12/2023	Aquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Ecarts de change	Autres mouvements	31/12/2024
Installations techniques, matériel & outillage	5 264	420	-781	-26	370	5 246
Installations & agencements	4 645	476		-56	117	5 181
Droit d'utilisation immobilisations corporelles ⁽¹⁾	20 446	2 413	-4 604	-64	-515	17 677
Matériel informatique & bureau	7 164	428	-94	-36	7	7 468
Immobilisations en cours	551	41	-1		-488	104
Autres	2 190	47	-16	-22	-18	2 181
Valeurs brutes	40 259	3 826	-5 497	-205	-526	37 857
Installations techniques, matériel & outillage	-3 924	-545	779	21		-3 670
Installations & agencements	-3 961	-226	-	54	-	-4 133
Droit d'utilisation immobilisations corporelles ⁽¹⁾	-12 422	-3 260	4 521	48	266	-10 847
Matériel informatique & bureau	-5 892	-701	95	24		-6 475
Autres	-1 807	-177	37	20		-1 927
Amortissements et provisions	-28 006	-4 910	5 433	166	266	-27 052
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	12 253					10 805

5.5.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en K€) 2025	31/12/2024	Aquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Variation juste valeur	Ecarts de change	Autres mouve- ments	31/12/2025
Titres de participations	236	50		-4	-		282
Créances rattachées à des participations							
Prêts, cautionnements et autres créances	2 991	196	-513	24	-16	33	2 715
Valeurs brutes	3 226	246	-513	20	-16	33	2 996
Titres de participations							
Créances rattachées à des participations							
Prêts, cautionnements et autres créances							
Amortissements et provisions							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	3 226						2 996

Les prêts, cautionnements et autres créances sont de niveau 3 (selon la classification IFRS 13) et sont principalement composés de l'effort de construction, actualisé selon les normes en vigueur. Le taux d'actualisation utilisé est le TEC 20. Le reste du compte comprend les cautions immobilières, dont la partie long terme n'est pas significative.

(en K€) 2024	31/12/2023	Aquisitions / Dotations	Cessions/ Reprises	Variation juste valeur	Ecarts de change	Autres mouve- ments	31/12/2024
Titres de participations ⁽¹⁾	4 959	52	-4 772	-3	-		236
Créances rattachées à des participations ⁽²⁾	1 297		-1 297				
Prêts, cautionnements et autres créances	3 033	254	-28	-13	-1	-255	2 991
Valeurs brutes	9 289	306	-6 098	-17	-1	-255	3 226
Titres de participations ⁽¹⁾	-4 772		4 772				
Créances rattachées à des participations ⁽²⁾	-1 297		1 297				
Prêts, cautionnements et autres créances							
Amortissements et provisions	-6 069		6 069				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	3 220						3 226

⁽¹⁾ dont 4 772 k€ représentant les titres de Sogclair aerospace Gmbh, sortie du périmètre de consolidation et qui est liquidée au 30 juin 2024.

⁽²⁾ dont 1 297 k€ envers Sogclair aerospace Gmbh, sortie du périmètre de consolidation et qui est liquidée au 30 juin 2024.

5.5.4. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

CLIENTS ET COMPTES RATTACHES (en K€)	2025	2024	2023
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	447	575	651
Clients & comptes rattachés	36 173	41 216	41 086
Factures à établir	9 273	8 416	12 921
Dép. clients et comptes rattachés	-509	-624	-2 751
Total	45 385	49 583	51 909

Les dépréciations clients se rattachent à un client Indien dont les règlements sont irréguliers. Des actions continuent à être menées pour recouvrer ces créances.

5.5.5. STOCK ET EN-COURS

VALEURS BRUTES (en K€)	31/12/2024	Variations	Ecart de change	31/12/2025
Stocks matières premières, fournitures et autres appro.	3 367	-315	-130	2 922
Stocks d'en-cours de production	5 017	-1 651	-22	3 344
Stocks de produits finis et intermédiaires	8 658	-418	-242	7 998
Total	17 042	-2 384	-394	14 264

PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS (en K€)	31/12/2024	Dotations aux dépréciations et pertes de valeur	Reprises de dépréciation et pertes de valeur	Ecart de change	31/12/2025
Dépréciation des stocks de MP, fournitures et autres appro.	-1 006	-228	507	66	-661
Dépréciation des stocks d'en-cours de production	-284	-234	284		-234
Dépréciation des stocks de produits finis et intermédiaires	-100				-100
Total	-1 390	-462	791	66	-995
Valeur nette des stocks	15 651				13 269

La valeur brute des matières premières et approvisionnements est évaluée au prix d'achat (y compris les frais accessoires sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût standard de production et comprennent :

- Les consommations de marchandises et approvisionnements,
- Les consommations d'achats selon le coût généralement constaté,
- Les consommations d'heures machines et d'heures hommes standards prévues dans les gammes de fabrication.
- Les provisions pour dépréciation du stock concernent :
 - Des stocks à rotation lente
 - Des produits en cours de fabrication non conformes qui nécessitent un contrôle pour identifier s'ils sont réparables.

5.5.6. IMPOTS DIFFERES ACTIFS

IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS (en K€)	2025	2024	2023
Différences temporaires	2 400	2 491	1 863
Déficits fiscaux	6 126	6 060	6 060
Retraitements	-274	-220	-409
Total	8 252	8 331	7 514

Un impôt différé actif est constitué sur les pertes fiscales et les différences temporaires s'il est probable que la société disposera de bénéfices fiscaux futurs sur lesquels elles pourront être imputées.

Le groupe valorise les impôts différés dans le respect de la norme IAS12 et applique une règle interne qui vise à limiter le montant des impôts différés sur déficits fiscaux des filiales concernées à 10% du chiffre d'affaires de l'exercice, lors de la clôture annuelle, ou du budget annuel lors de l'arrêté semestriel.

Seul l'impôt différé sur déficits fiscaux des sociétés nouvellement créées est comptabilisé dans son intégralité. Cette règle n'est pas applicable en 2025 du fait de l'absence de nouvelle société.

Le montant des déficits non activés au 31 décembre 2025 s'élève en cumul à 6,2 M€, représentant un impôt différé non comptabilisé de 1,6 M€. Pour rappel, le montant des déficits non activés au 31 décembre 2024 s'élevait à 5,0 M€ (impôt différé non comptabilisé de 1,3 M€).

5.5.7. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

(en K€)	2025	2024	2023
Trésorerie	16 829	14 666	11 168
Équivalents de trésorerie	6 348	5 729	7 729
Total	23 177	20 395	18 898

Au 31 décembre 2025, les équivalents de trésorerie concernent des placements liquides sur :

- Compte rémunéré,
- Fonds européen à capital et taux minimum garanti avec possibilité de rachat annuel de quote-part sans pénalités significatives.

5.5.8. CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE

Le capital social est de 3 205 k€ au 31 décembre 2025, composé de 3 204 901 titres d'une valeur nominale de 1 € chacun.

Il est à rappeler que conformément à l'IAS 1.79 et selon délibération du Conseil d'Administration de Sogclair du 23 décembre 2002, les titres en auto-détention viennent en diminution des capitaux propres consolidés.

Au 31 décembre 2025, le solde de ces titres dans les livres de la société (hors contrat de liquidité) s'élève à 148 251 titres (4,63% du capital). Ce retraitement conduit à une réduction cumulée des capitaux propres consolidés de 939 k€.

La valeur de marché des titres auto-détenus représente 3,8 M€ au 31 décembre 2025.

Le nombre de titres détenu dans le cadre du contrat de liquidité s'élève à 1 142 au 31 décembre 2025.

Rapprochement du nombre d'actions utilisé pour le calcul des résultats par action :

Période du 1er janvier au 31 décembre	2025	2024	2023
Actions ordinaires émises	3 204 901	3 204 901	3 204 901
Actions propres auto-détenus (hors contrat de liquidité)	-148 251	-151 972	-155 682
Actions propres auto-détenus (contrat de liquidité)	-1 142	-1 872	-1 679
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action part du groupe	3 055 508	3 051 057	3 047 540
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net dilué par action part du groupe	3 055 508	3 051 057	3 047 540

5.5.9. INTERETS MINORITAIRES

(en K€)	2025	2024	2023
Début de période	15 011	13 811	12 444
Variations des réserves	-664	-488	-243
Total des produits et charges comptabilisés au cours de la période	1 122	1 688	1 610
Fin de période	15 469	15 011	13 811

5.5.10. PROVISIONS A LONG TERME

PROVISIONS A LONG TERME (en K€)	31/12/2024	Dotations	Reprises	Ecart Actuariel	Ecart de change	31/12/2025
Provisions pour indemnités de fin de carrière	1 453	133	-226	-41		1 320
Autres provisions pour charges	65	63			-6	122
Provisions pour pertes sur contrats	1 206	974	-1 016		-11	1 152
Autres provisions pour risques	1 090	58	-7		-	1 220
Total	3 815	1 228	-1 249	-41	-18	3 815

Les autres provisions pour risques concernent principalement des risques fiscaux et sociaux et commerciaux.

Au 31 décembre 2025, le taux d'actualisation utilisé concernant les engagements de retraite correspond au TEC 10 (Taux à Echéance Constante) et s'établit à 3,56%, le turnover réel appliqué est de 13,52% et l'âge de départ à la retraite est de 67 ans.

L'impact du reclassement de l'écart actuariel (IAS19R) en réserves s'élève à -41 k€.

Les autres provisions pour risques correspondent à des provisions prud'hommes et sur marchés.

Les provisions pour pertes sur contrats permettent de reconnaître les pertes futures anticipées sur les projets à l'avancement.

5.5.11. DETTES FINANCIERES COURANTES ET NON COURANTES

DETtes FINANCIÈRES NON COURANTES (en K€)	31/12/2024	Augmen- tations	Réduction	Ecart de change	Autres mouve- ments	31/12/2025
Avances conditionnées (+ 1an)	84				-50	34
Emprunts et dettes auprès d'éts de crédit (+ 1 an)	15 748	2 114			-3 717	14 145
Dette due au titre des contrats de location (+1 an) ⁽¹⁾	5 046	2 344	-13	-49	-2 992	4 336
Autres passifs financiers non courants	182	47	-41	-14	-89	85
Total	21 060	4 505	-54	-63	-6 848	18 600

DETtes FINANCIÈRES COURANTES (en K€)	31/12/2024	Augmen- tations	Réduction	Ecart de change	Autres mouve- ments	31/12/2025
Avances conditionnées courantes (-1 an)	716		-55		50	711
Emprunts et dettes auprès d'éts de crédit (-1 an)	5 937	-	-6 346	-7	3 716	3 300
Dette due au titre des contrats de location (-1 an) ⁽¹⁾	3 224	1 279	-4 112	-48	3 117	3 459
Concours bancaires	860	-805		-45		10
Autres passifs financiers courants	179	123	-168		95	228
Total	10 915	596	-10 681	-99	6 978	7 709

⁽¹⁾ L'impact de la norme IFRS 16 sur l'endettement net du groupe est de 7 795 k€ contre 8 270 k€ au 31 décembre 2024.

L'évolution des emprunts bancaires moyen/long terme, hors crédit-baux et dettes de location est détaillée ci-dessous :

EMPRUNTS BANCAIRES MOYEN/LONG TERME (hors crédit-baux) (en K€)	2025
Souscrits au cours de la période	2 114
Remboursés au cours de la période ⁽¹⁾	-6 346

⁽¹⁾ dont 1,8 M€ de PGE (Prêt Garanti par l'Etat) remboursés.

L'échéancier de l'endettement financier brut est indiqué ci-après :

ÉCHÉANCIER DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT (en K€)	TOTAL	Moins de 1 an	Entre 1 et 2 ans	Entre 2 et 3 ans	Entre 3 et 4 ans	Au-delà
Avances conditionnées (+ 1 an)	34		34	0	0	0
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (+ 1 an)	14 145		1 746	3 710	3 283	5 406
Dettes dues au titre des contrats de location (+1 an)	4 336		2 195	1 631	496	14
Autres passifs financiers non courants	85		0	0	0	85
Passif financier non courant	18 600	0	3 974	5 341	3 779	5 506
Avances conditionnées courantes	711	711				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit courants	3 300	3 300				
Dettes dues au titre des contrats de location courante	3 459	3 459				
Concours bancaires	10	10				
Autres passifs financiers courants	228	228				
Passif financier courant	7 709	7 709				

Caractéristiques des emprunts contractés	Dettes financières à date ⁽¹⁾	Conditions	Échéances	Couvertures	Covenants
Amortissables à taux fixe en euros	17 445	De 0,28% à 5,15%	2018-2031	N/A	Néant

⁽¹⁾ montant global à rembourser au 31 décembre 2025

Absence de covenants aux bornes du groupe.

5.5.12. PROVISIONS A COURT TERME

PROVISIONS À COURT TERME (en K€)	31/12/2024	Dotations	Reprises	Ecarts de change	Autres mouvements	31/12/2025
Autres provisions pour charges	20				-20	
Autres provisions pour risques	260	370	-60	-17	20	573
Total	280	370	-60	-17		573

5.5.13. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Les instruments financiers utilisés par le groupe Sogclair ont pour principal objectif la couverture des risques de change, liés à son activité internationale.

5.5.13.1. INFORMATIONS SUR LES RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de marchés concernent principalement le risque d'exécution des contrats, qui est développé dans le rapport annuel (chapitre 4.1).

5.5.13.2. INFORMATIONS SUR LES RISQUES DE CHANGE

Le risque de ne pas maîtriser les flux en devises ni la valorisation des filiales en dehors de la zone euro est traité plus en détail dans le rapport annuel (chapitre 4.1). La gestion du risque est couverte essentiellement par le recours à des contrats de ventes à terme.

Les instruments dérivés liés à la gestion du risque de change en vie au 31 décembre 2025 sont détaillés par date d'échéance dans le tableau ci-dessous :

(en K€)	Montants nominaux par exercice d'affectation		
CONTRATS A TERME	2025	2026 Au-delà	Total
USD-EUR		8 108	8 108
USD-CAD		9 169	9 169
TOTAL	0	17 277	17 277

5.5.13.3. INFORMATIONS SUR LES TAUX D'INTERET

Afin de limiter l'exposition aux variations de taux à la hausse, Sogclair souscrit des emprunts à taux fixe. Le recours aux taux variables se limite, fin décembre 2025, aux concours court-terme mobilisés pour un montant total de 0,01 M€.

5.5.13.4. INFORMATIONS SUR LES RISQUES MATIERES PREMIERES

Les activités de production série impliquant des matières premières qualifiées sont exposées à un risque de dépendance de matières premières en termes d'approvisionnements et en termes de prix. L'évaluation précise du risque et les mesures de gestion y afférant sont détaillées dans le rapport annuel (chapitre 4.1).

5.5.13.5. INFORMATIONS SUR LES RISQUES LIQUIDITES

La cartographie des risques évalue de risque de liquidités comme faible. Le groupe a recours au *cash pooling* entre ses différentes sociétés. L'évaluation détaillée du risque est disponible dans le rapport annuel (chapitre 4.1).

5.5.14. CHIFFRE D'AFFAIRES

Norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients »

L'impact de l'application de la norme IFRS 15 reste limité au sein du groupe.

Il ressort, en effet, de l'analyse menée qu'une grande partie des contrats est en régie ou au livrable et les contrats au forfait sont généralement de courte durée. Pour les contrats de longue durée, il peut, généralement, être démontré qu'un Tiers reprenant à sa charge l'exécution de « l'obligation de performance » n'aurait pas besoin de refaire les travaux déjà exécutés par le Groupe et /ou que le Groupe dispose d'un droit irrévocable à paiement, incluant une marge raisonnable, au titre des travaux réalisés à date en cas de résiliation pour convenance du client.

Le chiffre d'affaires est, par ailleurs, reconnu sur la base des coûts encourus à date rapportés à l'ensemble des coûts attendus à terminaison.

Concernant les autres thématiques relatives à cette norme, nous n'avons pas identifié d'impacts significatifs notamment concernant la prise en compte des coûts de mise en place des contrats significatifs, de la composante financement, de la distinction agent/principal ...

Au titre de l'IFRS 8, le Chiffre d'Affaires est présenté par zone géographique au niveau du paragraphe 6 de la présente annexe.

5.5.15. AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE

AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE (en K€)	2025	2024	2023
Subventions d'exploitation	1 130	1 658	2 167
Autres produits	4 645	5 835	5 490
Total	5 775	7 493	7 657

Les subventions d'exploitation concernent principalement des projets d'innovation. Elles ont été enregistrées à leur date d'attribution et sont rattachées à la période en fonction de l'avancement des programmes.

Les autres produits comprennent pour partie le crédit d'impôt recherche, le groupe a opté pour cette méthode de comptabilisation conformément à la norme IAS 20.

Le Groupe a valorisé et comptabilisé le crédit impôt recherche pour un montant total de 4,2 M€ à fin 2025.

Les gains et pertes de changes ont été nettés par entités dans les comptes à fin décembre 2025.

5.5.16. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS (en K€)	2025	2024	2023
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations corporelles	95	-215	-151
Autres produits et charges	-307	-174	-152
Total	-212	-389	-303

On retrouve notamment dans les autres produits et charge en décembre 2025 des honoraires non récurrents pour -185 k€ et le reclassement des coûts PSE pour -253 k€.

Les dépenses de recherche et développement de l'année 2025 se sont élevées à 14,1 M€. Les charges de recherche représentent 12,2 M€, dont 4,2 M€ de CIR.

5.5.17. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le coût de l'endettement financier net comprend :

- Les produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie, à savoir :
 - Les produits d'intérêt générés par la trésorerie et équivalents de trésorerie,
 - Le résultat de cession d'équivalents de trésorerie,
- Le coût de l'endettement financier brut s'élève à -1 087 k€ et correspond principalement aux charges d'intérêt sur opérations de financement.

Les gains nets de change s'élèvent à -920 k€ au 31 décembre 2025 contre un produit de 124 k€ au 31 décembre 2024, à la suite des évolutions des devises EUR/USD et CAD/USD sur 2024 et 2025.

5.5.18. AUTRES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Les autres produits et charges financiers s'élèvent à 105 k€ sur la période contre 160 k€ en décembre 2024 et comprennent les produits et charges liés aux autres actifs financiers tels que notamment les produits financiers de participation, les dotations et reprises sur provisions financières et les écarts de conversion.

5.5.19. CHARGE D'IMPOT

La société SOGECLAIR SA a opté pour le régime d'intégration fiscale des sociétés suivantes : SOGECLAIR SA, SOGECLAIR AEROSPACE SAS, OKTAL SAS, AVIACOMP et SERA INGENIERIE au 31 décembre 2025.

Conformément à la norme IAS12, SOGECLAIR a opté pour la comptabilisation de la CVAE en impôt sur le résultat.

CHARGE D'IMPÔT (en K€)	2025	2024	2023
Impôts différés	-2	879	231
Impôt exigible ⁽¹⁾	-1 843	-1 803	-1 393
Produit ou charge lié à l'intégration fiscale	430	433	232
Total	-1 414	-491	-930

⁽¹⁾ y compris la CVAE

La preuve de l'impôt est présentée ci-dessous :

PREUVE DE L'IMPÔT (en K€)	2025	2024	2023
Bénéfice (perte) avant impôts	8 250	6 604	5 640
Taux d'impôt chez la mère	25,83%	25,83%	25,83%
Produit (charge) théorique d'impôts sur les bénéfices	-2 131	-1 706	-1 457
Différences permanentes et autres	-34	-452	-34
Revenus exonérés d'impôts et charges non fiscalement déductibles	-357	-926	-397
Effet des différentiels des taux d'imposition étrangers	21	80	5
Résultats taxés à taux réduits ⁽¹⁾	190	185	138
Impact des déficits fiscaux et amortissements différés	-191	902	-325
Avoirs fiscaux et crédit d'impôts	1 087	1 425	1 141
Produit (charge) d'impôts constaté	-1 414	-491	-930

⁽¹⁾ Impact de la CVAE en France et de la Trade Tax en Allemagne

5.5.20. EFFECTIF MOYEN

EFFECTIFS (en équivalent temps plein)	2025	2024	2023
Ingénieurs, Cadres et Techniciens supérieurs	-	-	839
Techniciens et autres non cadres	-	-	316
Total	1 236	1 193	1 155

Le détail par typologie de poste n'est plus disponible dans le cadre de la nouvelle convention collective de la métallurgie applicable à partir du 1er janvier 2024.

5.5.21. ENGAGEMENTS FINANCIER

ENGAGEMENTS HORS-BILAN (en K€)	2025	2024	2023
Engagements donnés :			
Liés aux opérations de financement de la société			
Nantissements de titres de participation			
Créances cédées non échues			
Contre-garantie sur ligne de découvert			
Liés aux activités opérationnelles de l'émetteur			
Acquisitions d'immobilisations corporelles			
Contre-garantie sur caution			
Cautions de contre garanties sur marchés	2 886	2 934	3 347
Cautions de contre garanties sur appels d'offres			
Sous-total	2 886	2 934	3 347
Engagements reçus :			
Liés aux activités opérationnelles de l'émetteur			
Acquisitions d'immobilisations corporelles			
Cautions de contre garanties sur marchés			
De la part de clients sur programmes à long terme ⁽¹⁾	118 118	118 960	84 000
Liés aux opérations de financement de la société			
Garanties de paiement reçues de la part de clients			
Sous-total	118 118	118 960	84 000

⁽¹⁾ Nous portons à votre attention que SOGECLAIR a reçu de ses clients des engagements sur ses contrats à long-terme conditionnés sur leurs ventes. Sur la base des commandes estimées par ces clients (118 118 k€), la valeur de ces revenus futurs actualisée, selon le TEC 20 (Taux à Échéance Constante) de 4,17% au 31 décembre 2025, est de 102 756 k€.

Des informations complémentaires sur les programmes en risk-sharing sont indiquées dans le chapitre 4, paragraphe 4.2 du document d'enregistrement universel.

5.5.22. HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

En application du règlement n°2016-09 émis par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 2 décembre 2016, le tableau suivant présente le montant hors taxes des honoraires des commissaires aux comptes du Groupe figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice, en distinguant les honoraires afférents à la certification des comptes de ceux afférents, le cas échéant, aux services. Les honoraires mentionnés pour les filiales concernent celles qui sont consolidées en intégration globale.

(en K€)	EXCO		PKF		AUTRES		TOTAL	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Certification des comptes	86	80	73	80	55	51	215	210
Emetteur	27	28	27	30			55	59
Filiales	59	51	46	50	55	51	161	152
Autres services (1)			4	9	80	83	83	92
Emetteur								
Filiales			4	9	80	83	83	92
TOTAL	86	80	77	89	135	134	299	302

(1) Ces prestations couvrent les services requis par les textes légaux et réglementaires (rapports sur augmentations de capital, lettres de confort, etc.) ainsi que les services fournis à la demande de Sogclair et ses filiales (due diligence, assistance juridique et fiscale et attestations diverses)

5.6. INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information sectorielle doit refléter les principales sources de décisions opérationnelles. A ce titre, une information par zone géographique a été retenue.

Les principaux clients de SOGECLAIR sont indiqués au sein du document d'enregistrement universel disponible sur le site internet de la société (www.sogeclair.com).

SOGECLAIR est implantée en France, Allemagne, Australie, Canada, Espagne, Inde, Royaume-Uni, Tunisie et USA. Hors implantations, les pays adressés par SOGECLAIR au 31 décembre 2025 sont : Afrique du Sud, Autriche, Belgique, Brésil, Chine, Colombie, Corée du Sud, Danemark, Finlande, Irlande, Israël, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, République Tchèque, Singapour, Slovénie, Suède, Suisse, Thaïlande, Turquie.

	Europe-Afrique		Amérique		Asie-Pacifique		Holding		Groupe	
ACTIF (en K€)	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Ecart d'acquisition	4 297	4 297	7 658	8 242	327	327	3	3	12 286	12 870
Immobilisations incorporelles	7 686	8 164	264	382	232	398	510	1 094	8 692	10 038
Immobilisations corporelles	7 326	6 997	1 031	1 631	332	287	2 647	1 890	11 335	10 805
Titres mis en équivalence	265	219							265	219
Autres actifs financiers	2 099	1 986	121	149	31	37	481	836	2 732	3 008
Elimination des titres intragroupes	-15 258	-13 061	-7 094	-7 635	70	73	22 282	20 623		
Impôts différés	7 235	7 221	506	562	619	600	-108	-52	8 252	8 331
Actif non courant	13 650	15 822	2 486	3 331	1 610	1 721	25 815	24 394	43 561	45 269
Stocks et en-cours	9 266	10 939	4 003	4 712					13 269	15 651
Clients et comptes rattachés	35 202	35 762	8 620	11 183	1 554	2 628	9	10	45 385	49 583
Autres actifs courants	13 223	12 684	304	413	1 093	1 021	8 325	7 716	22 945	21 834
VMP et autres placements	7 659	7 973	5 146	2 653	1 790	1 194	8 582	8 575	23 177	20 395
Actif courant	65 349	67 358	18 072	18 961	4 437	4 844	16 917	16 301	104 775	107 464
TOTAL ACTIF	78 999	83 180	20 559	22 292	6 047	6 565	42 733	40 696	148 337	152 733

	Europe-Afrique		Amérique		Asie-Pacifique		Holding		Groupe	
PASSIF (en K€)	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Capital							3 205	3 205	3 205	3 205
Primes liées au capital							8 924	8 924	8 924	8 924
Elim. auto contrôle, part groupe							-939	-959	-939	-959
Réserves et résultats accumulés	32 891	31 163	7 394	6 173	-1 686	-504	1 713	986	40 312	37 818
Capitaux propres, part du groupe	32 891	31 163	7 394	6 173	-1 686	-504	12 902	12 156	51 501	48 988
Intérêts minoritaires	15 532	15 050	-28	-28	-34	-10			15 469	15 012
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	48 423	46 213	7 366	6 145	-1 721	-514	12 902	12 156	66 971	64 000
Provisions à long terme	3 162	3 180	122	65	372	189	158	380	3 815	3 815
Emission titres part. et avances de l'état - non courant	34	84							34	84
Emprunts et dettes financières à long terme	5 887	6 934	262	814	56	6	12 361	13 223	18 567	20 976
Autres passifs long terme	2	236							2	236
Impôts différés	12								12	
Passif non courant	9 097	10 435	384	880	429	195	12 520	13 602	22 430	25 111
Avances conditionnées à court terme	711	716							711	716
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	3 578	4 281	483	624	148	141	2 778	4 294	6 987	9 339
Emprunts et dettes financières à court terme	6	8		843	1	3	4	6	10	860
Provisions à court terme	188	107	156	168	49	6	180		573	280
Fournisseurs et autres créditeurs	11 455	12 009	2 473	2 019	256	410	2 264	1 833	16 447	16 271
Dettes fiscales et sociales	17 911	16 804	2 853	2 801	1 200	1 255	2 286	2 406	24 250	23 266
Autres passifs courants	9 467	12 288		476	587				9 943	12 875
Eliminations intra-groupe	-21 837	-19 680	6 843	8 814	5 209	4 481	9 800	6 399	14	15
Passif courant	21 478	26 533	12 808	15 267	7 339	6 884	17 311	14 938	58 936	63 622
TOTAL PASSIF	78 999	83 180	20 559	22 292	6 047	6 565	42 733	40 696	148 337	152 733

	Europe-Afrique		Amérique		Asie-Pacifique		Holding		Groupe	
COMPTE DE RESULTAT (en K€)	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Chiffre d'affaires	120 587	111 062	35 972	40 836	3 717	5 117	6	7	160 282	157 021
Autres produits de l'activité	5 731	6 369	0	950	9	156	35	18	5 775	7 493
Achats consommés	-48 048	-47 014	-11 445	-14 691	-1 750	-2 582	-3 402	-3 690	-64 645	-67 978
Charges de personnel	-54 538	-50 568	-18 454	-18 699	-3 402	-4 573	-4 243	-4 336	-80 638	-78 176
Impôts et taxes	-615	-903	-1	0	0	0	-77	-95	-694	-998
Dotations aux amortissements et provisions	-5 164	-5 010	-442	-1 410	-504	-717	-2 166	-1 953	-8 276	-9 089
Autres charges	-609	-618	-632	0	-30	-18	-98	-162	-1 369	-797
Opérations d'exploitation Intra-Groupe	-9 612	-9 117	-2 585	-2 952	1 385	954	10 808	11 107	-4	-8
Résultat Opérationnel Courant	7 731	4 200	2 412	4 034	-574	-1 663	862	897	10 431	7 468
Résultat sur cession de participations consolidées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres produits et charges opérationnels	47	475	-3	-65	-79	-153	-177	-646	-212	-389
Résultat Opérationnel avant résultat des mises en équivalence	7 777	4 674	2 410	3 969	-654	-1 816	685	251	10 219	7 079
Quote Part de résultat des sociétés mises en équivalence	-4	-3	0	0	0	0	0	0	-4	-3
Résultat Opérationnel	7 773	4 671	2 410	3 969	-654	-1 816	685	251	10 215	7 076

6. PARTIES LIEES

6.1. BAIL COMMERCIAL

La SCI SOTER ainsi que la SCI ALAN ont un lien avec un administrateur de SOGECLAIR et plusieurs de ses actionnaires qui détiennent une fraction des droits de vote supérieure à 10 % (se reporter au chapitre 5.3.4 du document d'enregistrement universel 2024). Les termes et conditions contractuels ont été rédigés dans les règles de marché. Au 31 décembre 2025, les relations contractuelles avec la SCI SOTER et la SCI ALAN ne font pas anticiper de risques sur SOGECLAIR. Il n'existe pas de dettes envers la SCI SOTER et la SCI ALAN au 31 décembre 2025. Les règlements futurs concerneront les règlements des loyers et charges afférents aux contrats de bail.

6.2. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le nombre d'administrateurs indépendants respecte le seuil minimum recommandé par le Code Middlednext.

6.3. DIRIGEANTS

Il est rappelé que le Conseil d'administration a décidé lors de sa réunion du 9 mars 2023 de dissocier les fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général à compter de l'issue de l'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2023. Par décision en date du 19 décembre 2024, le Conseil d'administration a confirmé son choix d'opter pour la dissociation des fonctions et a décidé de désigner à compter du 6 janvier 2025 :

- Alexandre ROBARDEY en tant que Président du Conseil d'administration, succédant à Philippe ROBARDEY ;
- Philippe BREL en tant que Directeur Général, succédant à Olivier PEDRON.

Elle comprend la rémunération du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général, des Directeurs Généraux Adjointes et des Administrateurs (rémunération fixe et variable, rémunération d'activité et avantages en nature) pour un montant global de 1 011 914 €.

6.4. ACTIFS APPARTENANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX DIRIGEANTS OU AUX MEMBRES DE LA FAMILLE

Il est rappelé l'existence d'une rente annuelle et viagère au profit de Monsieur Jean-Louis ROBARDEY, suite au rachat d'un fonds de commerce intervenu le 27 décembre 1985.

6.5. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les sociétés mises en équivalence comprennent uniquement des co-entreprises.

Les comptes consolidés incluent des opérations entre le Groupe et des sociétés qui sont consolidées par mise en équivalence, considérées comme des parties liées. Les principales transactions avec les parties liées se présentent comme suit :

(en K€)	2025	2024	2023
Ventes de biens et de services	126	203	184
Charges et produits financiers			

Les créances et dettes inscrites au bilan, relatives aux parties liées, sont les suivantes :

(en K€)	2025	2024	2023
Créances d'exploitation	112	181	321
Dettes d'exploitation			91
Créances financières nettes			



PKF Arsilon Commissariat aux comptes

122 route du Médoc
33110 Le Bouscat



EXCO FIDUCIAIRE du SUD OUEST

2 rue des feuillants
31076 Toulouse

SOGECLAIR SA

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2025

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés**Exercice clos le 31 décembre 2025****SOGECLAIR SA****7 Avenue Albert Durand
31700 Blagnac**

Aux actionnaires de la société SOGECLAIR SA,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société SOGECLAIR SA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Évaluation des Goodwill

Les écarts d'acquisition, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2025 s'établit à 12 286 k€, ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans la note « 5.2.3.2 Écarts d'acquisition et assimilés » de l'annexe des comptes consolidés.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que de la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées, et nous avons vérifié que la note « 5.2.3.2 Écarts d'acquisition et assimilés » de l'annexe des comptes consolidés donne une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Le Bouscat et Toulouse, le 22 avril 2026

Les Commissaires aux Comptes

PKF Arsilon Commissariat aux comptes

EXCO FIDUCIAIRE du SUD OUEST

Signé par David Bisseuil
Le 22 avr. 2026

Signé par Sandrine Bourget
Le 22 avr. 2026



doc_bw00
tx_WZZXrm52nEI6

 **jesignexpert.com**

doc_bw00
tx_WZZXrm52nEI6

David-Frédéric BISSEUIL

Sandrine BOURGET

1. ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

ACTIF (en K€)	NOTES	2025	2024	2023
Ecarts d'acquisition	5.2.3.2 & 5.5.1	12 286	12 870	13 242
Immobilisations incorporelles	5.5.1	8 129	8 974	9 162
Droit d'utilisation immobilisations incorporelles	5.5.1	563	1 064	1 841
Immobilisations corporelles	5.5.2	4 492	3 975	4 229
Droit d'utilisation immobilisations corporelles	5.5.2	6 844	6 830	8 024
Titres mis en équivalence		265	219	170
Immobilisations financières	5.5.3	2 732	3 008	3 050
Impôts différés	5.5.6	8 252	8 331	7 514
Actif non courant		43 561	45 269	47 232
Stocks et en-cours	5.5.5	13 269	15 651	16 119
Clients et comptes rattachés	5.5.4	45 385	49 583	51 909
Autres actifs courants		22 945	21 834	24 485
Trésorerie et équivalent de trésorerie	5.5.7	23 177	20 395	18 898
Actif courant		104 775	107 464	111 410
TOTAL ACTIF		148 337	152 733	158 642

PASSIF (en K€)	NOTES	2025	2024	2023
Capital	5.5.8	3 205	3 205	3 205
Primes liées au capital	5.5.8	8 924	8 924	8 924
Actions propres	5.5.8	-939	-959	-978
Réserves et résultats accumulés		40 312	37 818	37 342
Capitaux propres, part du groupe		51 501	48 988	48 493
Intérêts minoritaires	5.5.9	15 469	15 012	13 812
Capitaux propres de l'ensemble consolidé		66 971	64 000	62 305
Provisions à long terme	5.5.10	3 815	3 815	3 164
Avances conditionnées à long terme	5.5.11	34	84	501
Emprunts et dettes financières à long terme	5.5.11	18 567	20 976	26 189
Autres passifs long terme		2	236	241
Impôts différés		12	0	0
Passif non courant		22 430	25 111	30 095
Avances conditionnées à court terme	5.5.11	711	716	681
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	5.5.11	6 987	9 339	10 080
Emprunts et dettes financières à court terme	5.5.11	10	860	2 215
Provisions à court terme	5.5.12	573	280	116
Fournisseurs et autres créditeurs		16 447	16 271	19 000
Dettes fiscales et sociales		24 250	23 266	23 191
Autres passifs courants		9 957	12 890	10 959
Passif courant		58 936	63 622	66 242
TOTAL PASSIF		148 337	152 733	158 642

2. ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

2.1. ETAT DU RESULTAT NET

(en K€)	NOTES	2025	2024	2023
Chiffre d'affaires	5.5.14	160 282	157 021	148 041
Autres produits de l'activité	5.5.15	5 775	7 493	7 657
Achats consommés		-64 645	-67 978	-68 084
Charges de personnel		-80 638	-78 176	-69 278
Impôts et taxes		-694	-998	-1 232
Dotation aux amortissements et provisions		-8 276	-9 089	-9 489
Autres charges		-1 373	-805	-440
Résultat Opérationnel Courant		10 431	7 468	7 175
Résultat sur cession de participations consolidées		0	0	0
Autres produits et charges opérationnels	5.5.16	-212	-389	-303
Résultat Opérationnel avant résultat des mises en équivalence		10 219	7 079	6 873
Quote Part de résultat des sociétés mises en équivalence		-4	-3	11
Résultat Opérationnel		10 215	7 076	6 884
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		-983	610	-490
Coût de l'endettement financier brut		-1 087	-1 242	-1 062
Coût de l'endettement financier net	5.5.17	-2 070	-632	-1 552
Autres produits et charges financiers	5.5.18	105	160	308
Résultat avant impôt		8 250	6 604	5 640
Charges d'impôt	5.5.19	-1 414	-491	-930
Résultat net		6 836	6 113	4 710
Part du groupe		5 714	4 425	3 100
Part des minoritaires		1 122	1 688	1 610

(en euros)	2025	2024	2023
Résultat par action ⁽¹⁾	1,87	1,45	1,02
Résultat dilué par action ⁽¹⁾	1,87	1,45	1,02

⁽¹⁾ Le calcul du nombre d'actions retenu est indiqué au paragraphe 5.5.7 de la présente annexe.

2.2. ETAT DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

(en K€)	2025	2024	2023
Résultat net	6 836	6 113	4 710
Éléments qui seront reclassés ultérieurement en résultat net	-255	-426	3
Écart de change résultant de la conversion des entités à l'étranger	-249	-344	-88
Réévaluation à la juste valeur des actifs et dettes à long terme	-6	-81	91
Éléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat net	30	140	17
Ecart actuariels au titre des régimes à prestations définies	41	189	29
Impôts liés	-11	-49	-11
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-225	-285	20
Résultat global	6 611	5 828	4 730
Part des propriétaires de la société mère	5 485	4 130	3 122
Part des minoritaires	1 126	1 698	1 608
Résultat global	6 611	5 828	4 730

3. TRESORERIE

3.1. TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(en K€)	NOTES	2025	2024	2023
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)		6 836	6 113	4 710
+/- Dotations nettes aux amortissements et provisions (à l'exclusion de celles liées à l'actif circulant)		8 644	3 355	8 593
-/+ Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur		-30	-60	-39
+/- Charges et produits calculés liés aux stock-options et assimilés		0	46	69
-/+ Plus et moins-values de cession		-124	4 951	306
-/+ Profits et pertes de dilution		-273	-455	-88
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		4	3	-11
- Dividendes (titres non consolidés)		0	-88	0
+/- Autres produits sans incidence trésorerie ⁽²⁾		-1 686	-1 328	-3 246
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt		13 372	12 538	10 294
+ Coût de l'endettement financier net ⁽¹⁾		1 361	994	1 086
+/- Charge d'impôt (y compris impôts différés)	5.5.19	1 414	491	930
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt (A)		16 147	14 023	12 311
- Impôts versés (B)		-1 734	629	-2 885
+/- Variation du B.F.R. lié à l'activité (y compris dette liée aux avantages au personnel) (C)		4 341	2 386	-3 813
= FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ (D) = (A + B + C)		18 754	17 038	5 613
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles ⁽²⁾		-2 235	-1 743	-1 686
+ Encaissements liés aux cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		265	112	316
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations financières (titres non consolidés)	5.5.3			
+/- Incidence des variations de périmètre		0	-102	0
+ Dividendes reçus (sociétés mises en équivalence, titres non consolidés)		0	88	0
+/- Variation des prêts et avances consentis	5.5.3	330	-184	-127
+ Subventions d'investissement reçues		6	114	0
= FLUX NET de TRÉSORERIE LIE aux OPÉRATIONS d'investissement (E)		-1 633	-1 715	-1 497
Acquisition de minoritaires				
-/+ Rachats et reventes d'actions propres		20	20	-233
- Dividendes mis en paiement au cours de la période				
- Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	5.2.3.9	-2 933	-2 869	-2 748
- Dividendes versés aux minoritaires de sociétés intégrées		-598	-501	-273
+ Encaissements liés aux nouveaux emprunts	5.5.11	2 161	2 399	12 906
- Remboursements d'emprunts (y compris contrats de location financement)	5.5.11	-10 339	-10 580	-11 596
- Intérêts financiers nets versés (y compris contrats de location financement)		-1 406	-977	-1 444
= FLUX NET de TRÉSORERIE LIE aux OPÉRATIONS de financement (F)		-13 096	-12 511	-3 384
+/- Incidence des variations des cours des devises (G)		-393	37	-25
= VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (D + E + F + G)		3 632	2 849	706

⁽¹⁾ coût de l'endettement net = Coût de l'endettement brut + revenus nets sur valeurs mobilières de placement

⁽²⁾ impact des retraitements sans impact de trésorerie

3.2. TABLEAU DE VARIATION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

(en K€)		31/12/2024	Variation	Ecart de change	31/12/2025
Trésorerie brute	(a)	20 395	3 219	-437	23 177
Soldes débiteurs et concours bancaires courants	(b)	860	-805	-45	10
Trésorerie nette	(c) = (a) - (b)	19 535	4 025	-393	23 167
Endettement financier brut	(d)	22 845	-4 444	103	18 504
Endettement sur contrats de location ⁽¹⁾	(e)	8 270	-379	-96	7 795
Endettement financier net	(d) + (e) - (c)	11 580	-8 848	400	3 132

⁽¹⁾ L'impact de la norme IFRS 16 sur l'endettement du groupe est de 7 795 k€ au 31 décembre 2025.

Le montant initial des Prêts Garantis par l'Etat (PGE) souscrits en 2020 s'est élevé à 23,6 M€. Sur 2025, le groupe a remboursé 1,8 M€ des 2,5 M€ de PGE restant au 31/12/2024. Pour rappel, le groupe avait remboursé 1,8 M€ en 2024, 1,7 M€ en 2023, 1,7 M€ en 2022 et 15,9 M€ en 2021.

Un Prêt Participatif Relance (PPR) a été souscrit le 14/04/2023 pour 10 M€. Il commencera à être remboursé en 2028.

SOGELAIR dispose également de titres en auto-détention dont la valeur de marché hors bilan (hors contrat de liquidité), basée sur le cours de bourse au 31 décembre 2025, s'élève à 3,8 M€, non comptabilisés dans la trésorerie et portée en moins des capitaux propres (cf. 5.5.8).

4. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en K€)	PART DU GROUPE						CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE	CAPITAUX PROPRES - PART DES MINORITAIRES	TOTAL CAPITAUX PROPRES
	CAPITAL	RÉSERVES LIÉES AU CAPITAL	TITRES AUTO-DÉTENUS	RÉSERVES DE CONVERSION	RÉSERVES ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS	GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX			
Capitaux propres clôture N-2 (31 décembre 2023)	3 205	8 924	-978	842	36 647	-148	48 493	13 812	62 305
Opérations sur capital					52		52		52
Opérations sur titres auto-détenus			20				20		20
Dividendes					-2 869		-2 869	-501	-3 370
Résultat de la période					4 425		4 425	1 688	6 113
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				-344		49	-295	10	-285
Résultat global				-344	4 425	49	4 130	1 698	5 828
Variation de périmètre							0		0
Autres mouvements				-673	-164		-837	3	-835
Capitaux propres clôture N-1 (31 décembre 2024)	3 205	8 924	-959	-175	38 092	-99	48 988	15 012	64 000
Opérations sur capital					26		26	24	50
Opérations sur titres auto-détenus			20				20		20
Dividendes					-2 933		-2 933	-598	-3 532
Résultat de la période					5 714		5 714	1 122	6 836
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres				-249		20	-229	4	-225
Résultat global				-249	5 714	20	5 485	1 126	6 611
Variation de périmètre							0		0
Autres mouvements				-182	97	1	-84	-94	-178
Capitaux propres clôture N (31 décembre 2025)	3 205	8 924	-939	-606	40 996	-78	51 501	15 469	66 971

5. ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Le conseil d'administration réuni le 10 mars 2026 a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31/12/2025 et a autorisé la publication des états financiers.

Il n'est pas autorisé de modifier les états financiers après leur publication sans autorisation du conseil d'administration.

5.1. FAITS MARQUANTS

- Nomination d'un nouveau Président (Alexandre Robardey) et d'un nouveau Directeur Général (Philippe Brel) en janvier 2025.
- Amélioration du résultat opérationnel de + 3,1 M€ pour arriver à 10,2 M€ en 2025, soit 6,4% du chiffre d'affaires.
- Forte baisse de l'endettement du Groupe sur 2025 avec une dette nette hors IFRS16 en amélioration de 8,0 M€ par rapport à 2024.

5.2. INFORMATIONS RELATIVES AU REFERENTIEL COMPTABLE, AUX MODALITES DE CONSOLIDATION ET AUX METHODES ET REGLES D'EVALUATION

5.2.1. NORMES APPLIQUEES

En application du règlement N°1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement et le Conseil Européen, les comptes annuels du groupe SOGECLAIR ont été établis conformément au référentiel IFRS tel qu'approuvé par l'Union Européenne.

Normes, amendements et interprétations aux normes IFRS applicables à compter du 1er janvier 2025

Absence de nouvelles normes applicables à SOGECLAIR ayant un caractère significatif.

Normes non appliquées par SOGECLAIR

Les nouvelles normes, révisions des normes IFRS et interprétations publiées par l'IASB non encore adoptées par la Commission Européenne ne sont pas appliquées par le Groupe SOGECLAIR.

5.2.2. MODALITES DE CONSOLIDATION

Les sociétés d'importance significative contrôlées de manière exclusive et dans lesquelles le groupe exerce un contrôle direct ou indirect de plus de 50% du capital sont consolidées par intégration globale.

Les filiales sont des entreprises contrôlées par le groupe. Le contrôle suppose l'exercice d'un pouvoir sur des activités pertinentes, l'exposition à des rendements variables ainsi que la capacité à utiliser son pouvoir pour influencer sur ces rendements.

Les méthodes de consolidation applicables relèvent de la norme IFRS 11 en ce qui concerne les partenariats.

Les titres des autres participations non consolidées figurent sous la rubrique « immobilisations financières » pour leur coût d'acquisition.

Par ailleurs, des sociétés sont exclues du périmètre de consolidation si leur poids individuel ou collectif est considéré comme « non significatif ».

Il s'agit, en l'espèce de :

- ADM (filiale à 35% de SOGECLAIR AEROSPACE SAS).

5.2.3. METHODES ET REGLES D'EVALUATION

5.2.3.1. CONVERSION DES COMPTES DES SOCIETES ETRANGERES

La monnaie de présentation du groupe est l'euro, la monnaie fonctionnelle des sociétés étrangères du groupe est leur monnaie locale.

Les comptes des sociétés étrangères du groupe sont établis dans leur monnaie fonctionnelle, leurs comptes étant ensuite convertis dans la monnaie de présentation du groupe comme suit :

- Les postes de bilan, à l'exception des capitaux propres maintenus au coût historique, sont convertis au cours de clôture.
- Les postes de compte de résultat sont convertis au taux moyen de la période.

L'écart de conversion est inclus dans les autres éléments du résultat global et n'impacte donc pas le résultat net (il serait recyclé en résultat en cas de perte de contrôle de la filiale).

Les écarts d'acquisition dégagés lors du regroupement avec des sociétés étrangères sont traités comme des actifs et passifs de l'entité acquise : ils sont donc intégrés dans leur monnaie fonctionnelle et convertis en euros au cours de clôture. Il en résulte donc des variations de valeur d'actifs expliquées au sein du tableau du résultat global.

5.2.3.2. ECARTS D'ACQUISITION ET ASSIMILES

Conformément au référentiel IFRS, les écarts d'acquisition, gelés en 2004, font l'objet d'un test de dépréciation annuel (et/ou semestriel en cas d'apparition d'indices de pertes de valeur).

Une dépréciation est constatée dès lors que la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle est affecté le goodwill est inférieure à sa valeur nette comptable.

Une Unité Génératrice de Trésorerie (UGT) est le plus petit groupe identifiable d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs.

De plus, une UGT appartient nécessairement et exclusivement à un des secteurs opérationnels retenus par Sogecclair au titre de l'application d'IFRS 8.

A ce titre, dans le cadre de l'organisation du groupe, les entités juridiques sont regroupées en UGT par zone géographique, chacune des zones est destinée à servir les Business Units opérationnels. Les UGT sont les suivantes :

- **UGT Europe/Afrique** regroupant les entités juridiques Sogecclair Aerospace France, Aviacomp, Oktal SAS, A.V. Simulation SAS, Oktal Synthetic Environnement SAS et Sera Ingénierie Sogecclair Aerospace Ltd et Sydac Ltd au Royaume-Uni, Sogecclair Engineering GmbH en Allemagne, Sogecclair Aerospace SA en Espagne et Sogecclair Aerospace SARL en Tunisie
- **UGT Amérique** regroupant les entités canadiennes MSB Ressources Globales Inc, MSB Design Inc et américaines, MSB Globales Ressources Corp, MSB Aerospace Llc, Oktal USA, A.V.Simulation USA
- **UGT Asie-Pacifique** regroupant les entités juridiques Sydac Pty Ltd en Australie et Sydac Simulation Technologies India Pvt Ltd en Inde

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie, lorsque celle-ci peut être déterminée et la valeur d'utilité.

La juste valeur nette des coûts de sortie correspond à la meilleure estimation de la valeur nette qui pourrait résulter d'une transaction réalisée dans des conditions de concurrence normales entre des parties bien informées et consentantes. Cette estimation est déterminée sur la base des informations de marché disponibles en considérant les situations particulières.

La valeur d'utilité retenue par Sogclair correspond à la valeur actualisée des cash-flows des UGT identifiées. Ces flux sont déterminés dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévisionnelles suivantes :

- Les flux de trésorerie utilisés sont issus des « Plans Moyen Terme » sur 3 ans des entités concernées disponibles à la date de l'évaluation et sont étendus sur un horizon de 5 ans,
- Au-delà de cet horizon, la valeur terminale correspond à la capitalisation à l'infini du dernier flux de l'horizon, sur la base d'un taux à l'infini de 2%,
- Le taux d'actualisation s'établit à 12,77% en 2025 contre 11,54% en 2024, sur la base :
 - Du taux d'emprunt sans risque à 10 ans de 3,56% (contre 2,91% en 2024),
 - D'une prime de marché de 5,13% affectée d'une moyenne sur 5 ans du coefficient Bêta spécifique à Sogclair, recoupé auprès de différentes sources (Bloomberg, Thomson, Infinaicals) de 1,75 contre 1,77 en 2024.

Les valeurs recouvrables, basées sur les valeurs d'utilité, sont alors comparées en fin d'année aux valeurs nettes comptables des écarts d'acquisition pour la détermination éventuelle des dépréciations.

Le Groupe n'a pas identifié d'indices de perte de valeur au 31 décembre 2025 sur la base des business plan établis.

5.2.3.3. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES – FRAIS DE DEVELOPPEMENT

Concernant les travaux immobilisés en frais de développement, les montants activés comprennent l'ensemble des dépenses de développement jusqu'à l'achèvement des travaux conformément à l'IAS 38 ainsi que des frais financiers afférents conformément à l'IAS 23.

Les montants immobilisés concernent la division Solution et sont amortis linéairement sur une période de 3 à 10 ans suivant les programmes, selon les perspectives les plus probables de retour économique des résultats des travaux.

Six principaux programmes ayant conduit à l'activation de dépenses de développement et des frais financiers afférents sont en cours :

(en K€)	Durée d'amortissement	Montant brut	Montant restant à amortir
Division Solution		30 214	7 737
Sous-ensembles aéronautiques en thermocompression	10 ans à compter des livraisons séries	7 741	0
Développement d'éléments composites sur nouveau programme (Dassault)	5 ans à compter de l'activation	1 049	717
Monuments intérieurs d'avions	7 ans à compter des livraisons séries	1 442	236
Drone terrestre multi-missions	5 ans à compter de l'activation	1 406	801
Modèles de terrain (produit Agem, Ray et Fast) pour simulateur	5 ans à compter de l'activation	3 587	679
Moteurs de simulation pour les secteurs automobile (produit SCANer) et ferroviaire (produit OKSYGEN et Simalytics)	5 ans à compter de l'activation	14 990	5 305
Division Engineering		11 909	0

5.2.3.4. INSTRUMENTS FINANCIERS

Au titre de l'IFRS 7 il est à préciser que les emprunts contractés par le groupe sont à taux fixe et qu'il n'existe pas d'instruments financiers hors-bilan, ni de titrisation du poste clients.

Dans le cadre de son exposition au risque de change, SOGECLAIR couvre certains de ses contrats en dollars US. Ces instruments sont à cours garantis et n'impliquent aucun retraitement au titre de la comptabilité de couverture. Les pertes et profits des couvertures sont comptabilisés en résultat lors de la réalisation de l'opération de change et à leur juste valeur à chaque arrêté semestriel / annuel.

Au 31 décembre 2025 les couvertures souscrites par SOGECLAIR s'élèvent à 20,3 millions de dollars US à échéance en 2026.

Il n'existe, à ce jour, au sein de SOGECLAIR SA ou du groupe, aucun engagement mettant en œuvre des instruments financiers complexes.

5.2.3.5. CONTRATS DE LOCATION

La norme IFRS 16 « Contrats de location » impose aux preneurs de comptabiliser pour les contrats éligibles, l'ensemble des loyers restant à payer sous forme d'un :

- Droit d'utilisation, en immobilisations ;
- Passif de location, en dette financière.

Le groupe a retraité l'ensemble des contrats éligibles, et a retenu la méthode rétroactive simplifiée en comptabilisant l'effet cumulé d'IFRS 16 dans les capitaux propres à la date de première application.

L'application de la norme IFRS16 impacte la dette à hauteur de 7,8 M€ au 31 décembre 2025 et représente 11,6% du Gearing.

(en K€)	31/12/2024	Aquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Ecart de change	Autres mouvements	31/12/2025
Dotations aux amortissements des droits d'utilisation, par catégorie de biens sous-jacents	-4 109	-3 874	0	0	0	-3 874
Biens incorporels (logiciels)	-856	-865				-865
Biens immobiliers	-3 142	-2 836				-2 836
Biens mobiliers	-111	-173				-173
Charges d'intérêts sur les obligations locatives	-330	-297	0	0	0	-297
Biens incorporels (logiciels)	-46	-28				-28
Biens immobiliers	-266	-245				-245
Biens mobiliers	-18	-23				-23
Charges comptabilisées relativement aux contrats de location à court terme	4 304	4 159	0	0	0	4 159
Biens incorporels (logiciels)	896	906				906
Biens immobiliers	3 308	3 095				3 095
Biens mobiliers	100	158				158
Valeur brute au titre de droits d'utilisation à la date de clôture, par catégorie de biens sous-jacents (1)	20 324	3 618	-632	-216	-507	22 588
Biens incorporels (logiciels)	2 649	364			0	3 013
Biens immobiliers	16 680	3 184	-521	-192	-474	18 677
Biens mobiliers	996	70	-112	-24	-33	898
Amortissements cumulés à la date de clôture, par catégorie de biens sous-jacents (2)	-12 432	-3 874	437	127	559	-15 183
Biens incorporels (logiciels)	-1 585	-865			0	-2 450
Biens immobiliers	-10 700	-2 836	366	119	559	-12 492
Biens mobiliers	-147	-173	71	8	0	-240
Valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation à la date de clôture, par catégorie de biens sous-jacents (3) = (1) + (2)	7 893	-256	-195	-89	52	7 405
Biens incorporels (logiciels)	1 064	-501	0	0	0	563
Biens immobiliers	5 980	348	-155	-73	85	6 185
Biens mobiliers	849	-103	-40	-15	-33	658
Dettes relatives aux contrats de location	8 270	3 622	-4 125	-96	125	7 796
Dette non courante	5 046	2 344	-13	-49	-2 992	4 336
Dette courante	3 224	1 279	-4 112	-48	3 117	3 460

5.2.3.6. ACTIFS COURANTS ET NON COURANTS

Conformément à la norme IAS 1 (Présentation des états financiers), un actif est classé en courant si on s'attend à le réaliser ou à le vendre dans le cadre du cycle d'exploitation normal, ou à le réaliser dans les douze mois suivant la date de clôture, ou enfin s'il s'agit d'un actif de trésorerie.

Les actifs suivants sont donc classés en courant :

- Les stocks,
- Les avances et acomptes,
- Les créances clients et comptes rattachés,
- La trésorerie et équivalents de trésorerie,
- Les charges constatées d'avance,
- Les autres créances.

Les autres actifs sont classés en non courant.

5.2.3.7. UTILISATION D'ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers selon le référentiel IFRS nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan et du compte de résultat.

Ces estimations et appréciations sont actualisées par la Direction sur la base de la continuité de l'exploitation en fonction d'informations disponibles à la date d'arrêt des comptes. Elles peuvent évoluer en fonction d'évènements ou d'informations pouvant remettre en cause les circonstances dans lesquelles elles ont été élaborées.

Ces estimations concernent principalement :

- Les impôts différés actifs
- Les indemnités de fin de carrière et autres provisions
- Les contrats à long terme et pertes à terminaison
- L'évaluation des écarts d'acquisition
- Les frais de développement

5.2.3.8. PASSIFS COURANTS ET NON COURANTS

Conformément à la norme IAS 1 (Présentation des états financiers), les passifs sont classés en courant et non-courant.

Un passif est classé comme courant s'il doit être soldé dans le cadre de son cycle d'exploitation normal, ou s'il doit être réglé dans les douze mois suivant la date de clôture.

Les passifs suivants sont donc classés en courant :

- La part des dettes financières et avances conditionnées remboursables à moins d'un an à la date de clôture,
- Les dettes fournisseurs et comptes rattachés,
- Les dettes fiscales et sociales,
- Les produits constatés d'avance,
- Les provisions à court terme,
- Les autres dettes.

Les autres passifs sont classés en non courant.

5.2.3.9. DIVIDENDES VERSES

La répartition des dividendes au titre de l'exercice 2024 payés en numéraire aux actionnaires de la société mère au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025 est la suivante :

- Droit de vote simple 939 k€
- Droit de vote double 2 138k€

5.2.3.10. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le groupe n'est pas exposé directement à la guerre au Moyen-Orient.

5.2.3.11. AUTRES INFORMATIONS

Néant.

5.3. PERIMETRE

NOM	PAYS	ACTIVITÉ	% D'INTERETS 2025	% D'INTERETS 2024
Entreprises consolidées par intégration globale*				
Aviacomp SAS	France	Sous-ensembles structuraux aéronautiques et défense	100,00%	100,00%
A.V.Simulation SAS	France	Logiciels et Simulateurs	54,15%	54,15%
A.V.Simulation USA	USA	Logiciels et Simulateurs	54,15%	54,15%
MSB Aerospace LLC	USA	Sous-ensembles intérieurs d'aéronefs	100,00%	100,00%
MSB Aerospace CORP	USA	Sous-holding	100,00%	100,00%
MSB Design INC	Canada	Sous-ensembles intérieurs d'aéronefs	100,00%	100,00%
MSB Global Ressources CORP	USA	Aérostructure, Installation de systèmes, Gestion de configuration, Equipements	100,00%	100,00%
Oktal SAS	France	Logiciels et Simulateurs	98,00%	98,00%
Oktal USA	USA	Logiciels et Simulateurs	98,00%	98,00%
Oktal Synthetic Environment SAS	France	Environnements virtuels	56,07%	54,95%
Ressources Globales Aéro INC	Canada	Aérostructure , Installation de systèmes, Gestion de configuration, Equipements	100,00%	100,00%
Rain Luxembourg SA	Luxembourg	Sous-holding	100,00%	100,00%
Rain USA	USA	Sous-holding	100,00%	100,00%
Sera Ingénierie SAS	France	Véhiculier	100,00%	100,00%
Sogclair SA	France	Holding	Mère	Mère
Sogclair Engineering GMBH	Allemagne	Aérostructure , Installation de systèmes, Gestion de configuration, Equipements	100,00%	100,00%
Sogclair Aerospace INC	Canada	Sous-holding	100,00%	100,00%
Sogclair Aerospace LTD	Royaume-Uni	Aérostructure , Installation de systèmes, Gestion de configuration, Equipements	100,00%	100,00%
Sogclair Aerospace SA	Espagne	Aérostructure , Installation de systèmes, Gestion de configuration, Equipements	87,95%	87,95%
Sogclair Aerospace SARL	Tunisie	Aérostructure , Installation de systèmes, Gestion de configuration, Equipements	100,00%	100,00%
Sogclair Aerospace SAS	France	Aérostructure , Installation de systèmes, Gestion de configuration, Equipements	100,00%	100,00%
Sydac Pty Limited	Australie	Logiciels et Simulateurs	98,00%	98,00%
Sydac Limited	Royaume-Uni	Logiciels et Simulateurs	98,00%	98,00%
Sydac Simulation Technologies India Pvt Ltd	Inde	Logiciels et Simulateurs	98,00%	98,00%
Entreprises associées mises en équivalence				
PrintSky SAS	France	Solutions d'impression 3D dans le domaine de l'Aéronautique, l'Aérospatial et la défense	51%	51%

5.4. INFORMATIONS PERMETTANT LA COMPARABILITE DES COMPTES

Aucun changement de méthodes comptables ou de mode d'évaluation relatif au traitement des informations financières, pouvant avoir une influence sur la comparabilité des comptes, n'est intervenu sur la période.

5.5. EXPLICATIONS DES POSTES DE LA SITUATION FINANCIERE ET DU COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES

5.5.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(en K€) 2025	31/12/2024	Aquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Ecart de change	Autres mouvements	31/12/2025
Goodwill	13 714			-584		13 130
Frais de recherche et développement	40 924	2 006		-149	6	42 788
Logiciels, marques et autres immob.incorporelles	10 508	62		-162		10 408
Droit d'utilisation immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	2 649	364				3 013
Immobilisations en cours	-134	134				
Valeurs brutes	67 660	2 567	0	-895	6	69 338
Goodwill	-844					-844
Frais de recherche et développement	-32 334	-2 755		110		-34 979
Logiciels, marques et autres immob.incorporelles	-9 990	-254		157		-10 087
Droit d'utilisation immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	-1 585	-865				-2 450
Amortissements et provisions	-44 752	-3 875	0	266	0	-48 361
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	22 908	-1 308	0	-628	6	20 978

Le détail des dépenses immobilisées est indiqué au paragraphe 2.3.3 du présent document.

⁽¹⁾ L'impact de la norme IFRS 16 sur les immobilisations incorporelles nettes du groupe est de 563 k€ contre 1 064 k€ au 31 décembre 2024.

Le détail des dépenses immobilisées est indiqué au paragraphe 5.2.3.3 du présent document.

(en K€) 2024	31/12/2023	Aquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Ecart de change	Autres mouvements	31/12/2024
Goodwill	14 132		-246	-172		13 714
Frais de recherche et développement	37 731	2 293		-57	958	40 924
Logiciels, marques et autres immob.incorporelles	10 429	91	-129	-41	158	10 508
Droit d'utilisation immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	2 568	67			14	2 649
Immobilisations en cours	854		20		-1 009	-134
Valeurs brutes	65 714	2 452	-355	-271	120	67 660
Goodwill	-890	46				-844
Frais de recherche et développement	-29 983	-2 387		36		-32 334
Logiciels, marques et autres immob.incorporelles	-9 868	-266	101	44		-9 990
Droit d'utilisation immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	-727	-856			-3	-1 585
Amortissements et provisions	-41 468	-3 462	101	80	-3	-44 752
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES	24 246	-1 010	-254	-191	117	22 908

5.5.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(en K€) 2025	31/12/2024	Aquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Ecart de change	Autres mouvements	31/12/2025
Installations techniques, matériel & outillage	5 246	326	-13	-92	28	5 496
Installations & agencements	5 181	654	-859	-115		4 862
Droit d'utilisation immobilisations corporelles ⁽¹⁾	17 677	3 254	-632	-216	-507	19 576
Matériel informatique & bureau	7 468	682	-130	-121	83	7 981
Immobilisations en cours	104	65			-77	92
Autres	2 181	320	-666	-35	-6	1 794
Valeurs brutes	37 857	5 302	-2 299	-578	-480	39 801
Installations techniques, matériel & outillage	-3 670	-549	9	74		-4 135
Installations & agencements	-4 133	-201	859	107		-3 368
Droit d'utilisation immobilisations corporelles ⁽¹⁾	-10 847	-3 009	437	127	559	-12 732
Matériel informatique & bureau	-6 475	-610	126	106		-6 852
Autres	-1 927	-152	672	30		-1 378
Amortissements et provisions	-27 052	-4 521	2 103	445	559	-28 466
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	10 805					11 335

⁽¹⁾ L'impact de la norme IFRS 16 sur les immobilisations corporelles nettes du groupe est de 6 844 k€ contre 6 830 k€ au 31 décembre 2024.

Les différences de change concernent les filiales canadiennes, US, australienne, tunisienne et indienne.

(en K€) 2024	31/12/2023	Aquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Ecarts de change	Autres mouvements	31/12/2024
Installations techniques, matériel & outillage	5 264	420	-781	-26	370	5 246
Installations & agencements	4 645	476		-56	117	5 181
Droit d'utilisation immobilisations corporelles ⁽¹⁾	20 446	2 413	-4 604	-64	-515	17 677
Matériel informatique & bureau	7 164	428	-94	-36	7	7 468
Immobilisations en cours	551	41	-1		-488	104
Autres	2 190	47	-16	-22	-18	2 181
Valeurs brutes	40 259	3 826	-5 497	-205	-526	37 857
Installations techniques, matériel & outillage	-3 924	-545	779	21		-3 670
Installations & agencements	-3 961	-226	-	54	-	-4 133
Droit d'utilisation immobilisations corporelles ⁽¹⁾	-12 422	-3 260	4 521	48	266	-10 847
Matériel informatique & bureau	-5 892	-701	95	24		-6 475
Autres	-1 807	-177	37	20		-1 927
Amortissements et provisions	-28 006	-4 910	5 433	166	266	-27 052
IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES	12 253					10 805

5.5.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

(en K€) 2025	31/12/2024	Aquisitions/ Dotations	Cessions/ Reprises	Variation juste valeur	Ecarts de change	Autres mouve- ments	31/12/2025
Titres de participations	236	50		-4	-		282
Créances rattachées à des participations							
Prêts, cautionnements et autres créances	2 991	196	-513	24	-16	33	2 715
Valeurs brutes	3 226	246	-513	20	-16	33	2 996
Titres de participations							
Créances rattachées à des participations							
Prêts, cautionnements et autres créances							
Amortissements et provisions							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	3 226						2 996

Les prêts, cautionnements et autres créances sont de niveau 3 (selon la classification IFRS 13) et sont principalement composés de l'effort de construction, actualisé selon les normes en vigueur. Le taux d'actualisation utilisé est le TEC 20. Le reste du compte comprend les cautions immobilières, dont la partie long terme n'est pas significative.

(en K€) 2024	31/12/2023	Aquisitions / Dotations	Cessions/ Reprises	Variation juste valeur	Ecarts de change	Autres mouve- ments	31/12/2024
Titres de participations ⁽¹⁾	4 959	52	-4 772	-3	-		236
Créances rattachées à des participations ⁽²⁾	1 297		-1 297				
Prêts, cautionnements et autres créances	3 033	254	-28	-13	-1	-255	2 991
Valeurs brutes	9 289	306	-6 098	-17	-1	-255	3 226
Titres de participations ⁽¹⁾	-4 772		4 772				
Créances rattachées à des participations ⁽²⁾	-1 297		1 297				
Prêts, cautionnements et autres créances							
Amortissements et provisions	-6 069		6 069				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES NETTES	3 220						3 226

⁽¹⁾ dont 4 772 k€ représentant les titres de Sogclair aerospace GmbH, sortie du périmètre de consolidation et qui est liquidée au 30 juin 2024.

⁽²⁾ dont 1 297 k€ envers Sogclair aerospace GmbH, sortie du périmètre de consolidation et qui est liquidée au 30 juin 2024.

5.5.4. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

CLIENTS ET COMPTES RATTACHES (en K€)	2025	2024	2023
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	447	575	651
Clients & comptes rattachés	36 173	41 216	41 086
Factures à établir	9 273	8 416	12 921
Dép. clients et comptes rattachés	-509	-624	-2 751
Total	45 385	49 583	51 909

Les dépréciations clients se rattachent à un client Indien dont les règlements sont irréguliers. Des actions continuent à être menées pour recouvrer ces créances.

5.5.5. STOCK ET EN-COURS

VALEURS BRUTES (en K€)	31/12/2024	Variations	Ecart de change	31/12/2025
Stocks matières premières, fournitures et autres appro.	3 367	-315	-130	2 922
Stocks d'en-cours de production	5 017	-1 651	-22	3 344
Stocks de produits finis et intermédiaires	8 658	-418	-242	7 998
Total	17 042	-2 384	-394	14 264

PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS (en K€)	31/12/2024	Dotations aux dépréciations et pertes de valeur	Reprises de dépréciation et pertes de valeur	Ecart de change	31/12/2025
Dépréciation des stocks de MP, fournitures et autres appro.	-1 006	-228	507	66	-661
Dépréciation des stocks d'en-cours de production	-284	-234	284		-234
Dépréciation des stocks de produits finis et intermédiaires	-100				-100
Total	-1 390	-462	791	66	-995
Valeur nette des stocks	15 651				13 269

La valeur brute des matières premières et approvisionnements est évaluée au prix d'achat (y compris les frais accessoires sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes).

Les produits fabriqués sont valorisés au coût standard de production et comprennent :

- Les consommations de marchandises et approvisionnements,
- Les consommations d'achats selon le coût généralement constaté,
- Les consommations d'heures machines et d'heures hommes standards prévues dans les gammes de fabrication.
- Les provisions pour dépréciation du stock concernent :
 - Des stocks à rotation lente
 - Des produits en cours de fabrication non conformes qui nécessitent un contrôle pour identifier s'ils sont réparables.

5.5.6. IMPOTS DIFFERES ACTIFS

IMPÔTS DIFFÉRÉS ACTIFS (en K€)	2025	2024	2023
Différences temporaires	2 400	2 491	1 863
Déficits fiscaux	6 126	6 060	6 060
Retraitements	-274	-220	-409
Total	8 252	8 331	7 514

Un impôt différé actif est constitué sur les pertes fiscales et les différences temporaires s'il est probable que la société disposera de bénéfices fiscaux futurs sur lesquels elles pourront être imputées.

Le groupe valorise les impôts différés dans le respect de la norme IAS12 et applique une règle interne qui vise à limiter le montant des impôts différés sur déficits fiscaux des filiales concernées à 10% du chiffre d'affaires de l'exercice, lors de la clôture annuelle, ou du budget annuel lors de l'arrêté semestriel.

Seul l'impôt différé sur déficits fiscaux des sociétés nouvellement créées est comptabilisé dans son intégralité. Cette règle n'est pas applicable en 2025 du fait de l'absence de nouvelle société.

Le montant des déficits non activés au 31 décembre 2025 s'élève en cumul à 6,2 M€, représentant un impôt différé non comptabilisé de 1,6 M€. Pour rappel, le montant des déficits non activés au 31 décembre 2024 s'élevait à 5,0 M€ (impôt différé non comptabilisé de 1,3 M€).

5.5.7. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

(en K€)	2025	2024	2023
Trésorerie	16 829	14 666	11 168
Équivalents de trésorerie	6 348	5 729	7 729
Total	23 177	20 395	18 898

Au 31 décembre 2025, les équivalents de trésorerie concernent des placements liquides sur :

- Compte rémunéré,
- Fonds européen à capital et taux minimum garanti avec possibilité de rachat annuel de quote-part sans pénalités significatives.

5.5.8. CAPITAUX PROPRES PART DU GROUPE

Le capital social est de 3 205 k€ au 31 décembre 2025, composé de 3 204 901 titres d'une valeur nominale de 1 € chacun.

Il est à rappeler que conformément à l'IAS 1.79 et selon délibération du Conseil d'Administration de Sogclair du 23 décembre 2002, les titres en auto-détention viennent en diminution des capitaux propres consolidés.

Au 31 décembre 2025, le solde de ces titres dans les livres de la société (hors contrat de liquidité) s'élève à 148 251 titres (4,63% du capital). Ce retraitement conduit à une réduction cumulée des capitaux propres consolidés de 939 k€.

La valeur de marché des titres auto-détenus représente 3,8 M€ au 31 décembre 2025.

Le nombre de titres détenu dans le cadre du contrat de liquidité s'élève à 1 142 au 31 décembre 2025.

Rapprochement du nombre d'actions utilisé pour le calcul des résultats par action :

Période du 1er janvier au 31 décembre	2025	2024	2023
Actions ordinaires émises	3 204 901	3 204 901	3 204 901
Actions propres auto-détenus (hors contrat de liquidité)	-148 251	-151 972	-155 682
Actions propres auto-détenus (contrat de liquidité)	-1 142	-1 872	-1 679
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net par action part du groupe	3 055 508	3 051 057	3 047 540
Nombre d'actions retenu pour le calcul du résultat net dilué par action part du groupe	3 055 508	3 051 057	3 047 540

5.5.9. INTERETS MINORITAIRES

(en K€)	2025	2024	2023
Début de période	15 011	13 811	12 444
Variations des réserves	-664	-488	-243
Total des produits et charges comptabilisés au cours de la période	1 122	1 688	1 610
Fin de période	15 469	15 011	13 811

5.5.10. PROVISIONS A LONG TERME

PROVISIONS A LONG TERME (en K€)	31/12/2024	Dotations	Reprises	Ecart Actuariel	Ecart de change	31/12/2025
Provisions pour indemnités de fin de carrière	1 453	133	-226	-41		1 320
Autres provisions pour charges	65	63			-6	122
Provisions pour pertes sur contrats	1 206	974	-1 016		-11	1 152
Autres provisions pour risques	1 090	58	-7		-	1 220
Total	3 815	1 228	-1 249	-41	-18	3 815

Les autres provisions pour risques concernent principalement des risques fiscaux et sociaux et commerciaux.

Au 31 décembre 2025, le taux d'actualisation utilisé concernant les engagements de retraite correspond au TEC 10 (Taux à Echéance Constante) et s'établit à 3,56%, le turnover réel appliqué est de 13,52% et l'âge de départ à la retraite est de 67 ans.

L'impact du reclassement de l'écart actuariel (IAS19R) en réserves s'élève à -41 k€.

Les autres provisions pour risques correspondent à des provisions prud'hommes et sur marchés.

Les provisions pour pertes sur contrats permettent de reconnaître les pertes futures anticipées sur les projets à l'avancement.

5.5.11. DETTES FINANCIERES COURANTES ET NON COURANTES

DETtes FINANCIÈRES NON COURANTES (en K€)	31/12/2024	Augmen- tations	Réduction	Ecart de change	Autres mouve- ments	31/12/2025
Avances conditionnées (+ 1an)	84				-50	34
Emprunts et dettes auprès d'éts de crédit (+ 1 an)	15 748	2 114			-3 717	14 145
Dette due au titre des contrats de location (+1 an) ⁽¹⁾	5 046	2 344	-13	-49	-2 992	4 336
Autres passifs financiers non courants	182	47	-41	-14	-89	85
Total	21 060	4 505	-54	-63	-6 848	18 600

DETtes FINANCIÈRES COURANTES (en K€)	31/12/2024	Augmen- tations	Réduction	Ecart de change	Autres mouve- ments	31/12/2025
Avances conditionnées courantes (-1 an)	716		-55		50	711
Emprunts et dettes auprès d'éts de crédit (-1 an)	5 937	-	-6 346	-7	3 716	3 300
Dette due au titre des contrats de location (-1 an) ⁽¹⁾	3 224	1 279	-4 112	-48	3 117	3 459
Concours bancaires	860	-805		-45		10
Autres passifs financiers courants	179	123	-168		95	228
Total	10 915	596	-10 681	-99	6 978	7 709

⁽¹⁾ L'impact de la norme IFRS 16 sur l'endettement net du groupe est de 7 795 k€ contre 8 270 k€ au 31 décembre 2024.

L'évolution des emprunts bancaires moyen/long terme, hors crédit-baux et dettes de location est détaillée ci-dessous :

EMPRUNTS BANCAIRES MOYEN/LONG TERME (hors crédit-baux) (en K€)	2025
Souscrits au cours de la période	2 114
Remboursés au cours de la période ⁽¹⁾	-6 346

⁽¹⁾ dont 1,8 M€ de PGE (Prêt Garanti par l'Etat) remboursés.

L'échéancier de l'endettement financier brut est indiqué ci-après :

ÉCHÉANCIER DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT (en K€)	TOTAL	Moins de 1 an	Entre 1 et 2 ans	Entre 2 et 3 ans	Entre 3 et 4 ans	Au-delà
Avances conditionnées (+ 1 an)	34		34	0	0	0
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (+ 1 an)	14 145		1 746	3 710	3 283	5 406
Dettes due au titre des contrats de location (+1 an)	4 336		2 195	1 631	496	14
Autres passifs financiers non courants	85		0	0	0	85
Passif financier non courant	18 600	0	3 974	5 341	3 779	5 506
Avances conditionnées courantes	711	711				
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit courants	3 300	3 300				
Dettes due au titre des contrats de location courante	3 459	3 459				
Concours bancaires	10	10				
Autres passifs financiers courants	228	228				
Passif financier courant	7 709	7 709				

Caractéristiques des emprunts contractés	Dettes financières à date ⁽¹⁾	Conditions	Échéances	Couvertures	Covenants
Amortissables à taux fixe en euros	17 445	De 0,28% à 5,15%	2018-2031	N/A	Néant

⁽¹⁾ montant global à rembourser au 31 décembre 2025

Absence de covenants aux bornes du groupe.

5.5.12. PROVISIONS A COURT TERME

PROVISIONS À COURT TERME (en K€)	31/12/2024	Dotations	Reprises	Ecarts de change	Autres mouvements	31/12/2025
Autres provisions pour charges	20				-20	
Autres provisions pour risques	260	370	-60	-17	20	573
Total	280	370	-60	-17		573

5.5.13. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES

Les instruments financiers utilisés par le groupe Sogclair ont pour principal objectif la couverture des risques de change, liés à son activité internationale.

5.5.13.1. INFORMATIONS SUR LES RISQUES DE MARCHÉ

Les risques de marchés concernent principalement le risque d'exécution des contrats, qui est développé dans le rapport annuel (chapitre 4.1).

5.5.13.2. INFORMATIONS SUR LES RISQUES DE CHANGE

Le risque de ne pas maîtriser les flux en devises ni la valorisation des filiales en dehors de la zone euro est traité plus en détail dans le rapport annuel (chapitre 4.1). La gestion du risque est couverte essentiellement par le recours à des contrats de ventes à terme.

Les instruments dérivés liés à la gestion du risque de change en vie au 31 décembre 2025 sont détaillés par date d'échéance dans le tableau ci-dessous :

(en K€)	Montants nominaux par exercice d'affectation		
CONTRATS A TERME	2025	2026 Au-delà	Total
USD-EUR		8 108	8 108
USD-CAD		9 169	9 169
TOTAL	0	17 277	17 277

5.5.13.3. INFORMATIONS SUR LES TAUX D'INTERET

Afin de limiter l'exposition aux variations de taux à la hausse, Sogclair souscrit des emprunts à taux fixe. Le recours aux taux variables se limite, fin décembre 2025, aux concours court-terme mobilisés pour un montant total de 0,01 M€.

5.5.13.4. INFORMATIONS SUR LES RISQUES MATIERES PREMIERES

Les activités de production série impliquant des matières premières qualifiées sont exposées à un risque de dépendance de matières premières en termes d'approvisionnements et en termes de prix. L'évaluation précise du risque et les mesures de gestion y afférant sont détaillées dans le rapport annuel (chapitre 4.1).

5.5.13.5. INFORMATIONS SUR LES RISQUES LIQUIDITES

La cartographie des risques évalue de risque de liquidités comme faible. Le groupe a recours au *cash pooling* entre ses différentes sociétés. L'évaluation détaillée du risque est disponible dans le rapport annuel (chapitre 4.1).

5.5.14. CHIFFRE D'AFFAIRES

Norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients »

L'impact de l'application de la norme IFRS 15 reste limité au sein du groupe.

Il ressort, en effet, de l'analyse menée qu'une grande partie des contrats est en régie ou au livrable et les contrats au forfait sont généralement de courte durée. Pour les contrats de longue durée, il peut, généralement, être démontré qu'un Tiers reprenant à sa charge l'exécution de « l'obligation de performance » n'aurait pas besoin de refaire les travaux déjà exécutés par le Groupe et /ou que le Groupe dispose d'un droit irrévocable à paiement, incluant une marge raisonnable, au titre des travaux réalisés à date en cas de résiliation pour convenance du client.

Le chiffre d'affaires est, par ailleurs, reconnu sur la base des coûts encourus à date rapportés à l'ensemble des coûts attendus à terminaison.

Concernant les autres thématiques relatives à cette norme, nous n'avons pas identifié d'impacts significatifs notamment concernant la prise en compte des coûts de mise en place des contrats significatifs, de la composante financement, de la distinction agent/principal ...

Au titre de l'IFRS 8, le Chiffre d'Affaires est présenté par zone géographique au niveau du paragraphe 6 de la présente annexe.

5.5.15. AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE

AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITE (en K€)	2025	2024	2023
Subventions d'exploitation	1 130	1 658	2 167
Autres produits	4 645	5 835	5 490
Total	5 775	7 493	7 657

Les subventions d'exploitation concernent principalement des projets d'innovation. Elles ont été enregistrées à leur date d'attribution et sont rattachées à la période en fonction de l'avancement des programmes.

Les autres produits comprennent pour partie le crédit d'impôt recherche, le groupe a opté pour cette méthode de comptabilisation conformément à la norme IAS 20.

Le Groupe a valorisé et comptabilisé le crédit impôt recherche pour un montant total de 4,2 M€ à fin 2025.

Les gains et pertes de changes ont été nettés par entités dans les comptes à fin décembre 2025.

5.5.16. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS (en K€)	2025	2024	2023
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations corporelles	95	-215	-151
Autres produits et charges	-307	-174	-152
Total	-212	-389	-303

On retrouve notamment dans les autres produits et charge en décembre 2025 des honoraires non récurrents pour -185 k€ et le reclassement des coûts PSE pour -253 k€.

Les dépenses de recherche et développement de l'année 2025 se sont élevées à 14,1 M€. Les charges de recherche représentent 12,2 M€, dont 4,2 M€ de CIR.

5.5.17. COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET

Le coût de l'endettement financier net comprend :

- Les produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie, à savoir :
 - Les produits d'intérêt générés par la trésorerie et équivalents de trésorerie,
 - Le résultat de cession d'équivalents de trésorerie,
- Le coût de l'endettement financier brut s'élève à -1 087 k€ et correspond principalement aux charges d'intérêt sur opérations de financement.

Les gains nets de change s'élèvent à -920 k€ au 31 décembre 2025 contre un produit de 124 k€ au 31 décembre 2024, à la suite des évolutions des devises EUR/USD et CAD/USD sur 2024 et 2025.

5.5.18. AUTRES CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS

Les autres produits et charges financiers s'élèvent à 105 k€ sur la période contre 160 k€ en décembre 2024 et comprennent les produits et charges liés aux autres actifs financiers tels que notamment les produits financiers de participation, les dotations et reprises sur provisions financières et les écarts de conversion.

5.5.19. CHARGE D'IMPOT

La société SOGECLAIR SA a opté pour le régime d'intégration fiscale des sociétés suivantes : SOGECLAIR SA, SOGECLAIR AEROSPACE SAS, OKTAL SAS, AVIACOMP et SERA INGENIERIE au 31 décembre 2025.

Conformément à la norme IAS12, SOGECLAIR a opté pour la comptabilisation de la CVAE en impôt sur le résultat.

CHARGE D'IMPÔT (en K€)	2025	2024	2023
Impôts différés	-2	879	231
Impôt exigible ⁽¹⁾	-1 843	-1 803	-1 393
Produit ou charge lié à l'intégration fiscale	430	433	232
Total	-1 414	-491	-930

⁽¹⁾ y compris la CVAE

La preuve de l'impôt est présentée ci-dessous :

PREUVE DE L'IMPÔT (en K€)	2025	2024	2023
Bénéfice (perte) avant impôts	8 250	6 604	5 640
Taux d'impôt chez la mère	25,83%	25,83%	25,83%
Produit (charge) théorique d'impôts sur les bénéfices	-2 131	-1 706	-1 457
Différences permanentes et autres	-34	-452	-34
Revenus exonérés d'impôts et charges non fiscalement déductibles	-357	-926	-397
Effet des différentiels des taux d'imposition étrangers	21	80	5
Résultats taxés à taux réduits ⁽¹⁾	190	185	138
Impact des déficits fiscaux et amortissements différés	-191	902	-325
Avoirs fiscaux et crédit d'impôts	1 087	1 425	1 141
Produit (charge) d'impôts constaté	-1 414	-491	-930

⁽¹⁾ Impact de la CVAE en France et de la Trade Tax en Allemagne

5.5.20. EFFECTIF MOYEN

EFFECTIFS (en équivalent temps plein)	2025	2024	2023
Ingénieurs, Cadres et Techniciens supérieurs	-	-	839
Techniciens et autres non cadres	-	-	316
Total	1 236	1 193	1 155

Le détail par typologie de poste n'est plus disponible dans le cadre de la nouvelle convention collective de la métallurgie applicable à partir du 1er janvier 2024.

5.5.21. ENGAGEMENTS FINANCIER

ENGAGEMENTS HORS-BILAN (en K€)	2025	2024	2023
Engagements donnés :			
Liés aux opérations de financement de la société			
Nantissements de titres de participation			
Créances cédées non échues			
Contre-garantie sur ligne de découvert			
Liés aux activités opérationnelles de l'émetteur			
Acquisitions d'immobilisations corporelles			
Contre-garantie sur caution			
Cautions de contre garanties sur marchés	2 886	2 934	3 347
Cautions de contre garanties sur appels d'offres			
Sous-total	2 886	2 934	3 347
Engagements reçus :			
Liés aux activités opérationnelles de l'émetteur			
Acquisitions d'immobilisations corporelles			
Cautions de contre garanties sur marchés			
De la part de clients sur programmes à long terme ⁽¹⁾	118 118	118 960	84 000
Liés aux opérations de financement de la société			
Garanties de paiement reçues de la part de clients			
Sous-total	118 118	118 960	84 000

⁽¹⁾ Nous portons à votre attention que SOGECLAIR a reçu de ses clients des engagements sur ses contrats à long-terme conditionnés sur leurs ventes. Sur la base des commandes estimées par ces clients (118 118 k€), la valeur de ces revenus futurs actualisée, selon le TEC 20 (Taux à Échéance Constante) de 4,17% au 31 décembre 2025, est de 102 756 k€.

Des informations complémentaires sur les programmes en risk-sharing sont indiquées dans le chapitre 4, paragraphe 4.2 du document d'enregistrement universel.

5.5.22. HONORAIRES VERSES AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

En application du règlement n°2016-09 émis par l'Autorité des Normes Comptables (ANC) du 2 décembre 2016, le tableau suivant présent le montant hors taxes des honoraires des commissaires aux comptes du Groupe figurant au compte de résultat consolidé de d'exercice, en distinguant les honoraires afférents à la certification des comptes de ceux afférents, le cas échéant, aux services. Les honoraires mentionnés pour les filiales concernent celles qui sont consolidées en intégration globale.

(en K€)	EXCO		PKF		AUTRES		TOTAL	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Certification des comptes	86	80	73	80	55	51	215	210
Emetteur	27	28	27	30			55	59
Filiales	59	51	46	50	55	51	161	152
Autres services (1)			4	9	80	83	83	92
Emetteur								
Filiales			4	9	80	83	83	92
TOTAL	86	80	77	89	135	134	299	302

(1) Ces prestations couvrent les services requis par les textes légaux et réglementaires (rapports sur augmentations de capital, lettres de confort, etc.) ainsi que les services fournis à la demande de Sogclair et ses filiales (due diligence, assistance juridique et fiscale et attestations diverses)

5.6. INFORMATIONS SECTORIELLES

L'information sectorielle doit refléter les principales sources de décisions opérationnelles. A ce titre, une information par zone géographique a été retenue.

Les principaux clients de SOGECLAIR sont indiqués au sein du document d'enregistrement universel disponible sur le site internet de la société (www.sogeclair.com).

SOGECLAIR est implantée en France, Allemagne, Australie, Canada, Espagne, Inde, Royaume-Uni, Tunisie et USA. Hors implantations, les pays adressés par SOGECLAIR au 31 décembre 2025 sont : Afrique du Sud, Autriche, Belgique, Brésil, Chine, Colombie, Corée du Sud, Danemark, Finlande, Irlande, Israël, Italie, Japon, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, République Tchèque, Singapour, Slovénie, Suède, Suisse, Thaïlande, Turquie.

	Europe-Afrique		Amérique		Asie-Pacifique		Holding		Groupe	
ACTIF (en K€)	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Ecart d'acquisition	4 297	4 297	7 658	8 242	327	327	3	3	12 286	12 870
Immobilisations incorporelles	7 686	8 164	264	382	232	398	510	1 094	8 692	10 038
Immobilisations corporelles	7 326	6 997	1 031	1 631	332	287	2 647	1 890	11 335	10 805
Titres mis en équivalence	265	219							265	219
Autres actifs financiers	2 099	1 986	121	149	31	37	481	836	2 732	3 008
Elimination des titres intragroupes	-15 258	-13 061	-7 094	-7 635	70	73	22 282	20 623		
Impôts différés	7 235	7 221	506	562	619	600	-108	-52	8 252	8 331
Actif non courant	13 650	15 822	2 486	3 331	1 610	1 721	25 815	24 394	43 561	45 269
Stocks et en-cours	9 266	10 939	4 003	4 712					13 269	15 651
Clients et comptes rattachés	35 202	35 762	8 620	11 183	1 554	2 628	9	10	45 385	49 583
Autres actifs courants	13 223	12 684	304	413	1 093	1 021	8 325	7 716	22 945	21 834
VMP et autres placements	7 659	7 973	5 146	2 653	1 790	1 194	8 582	8 575	23 177	20 395
Actif courant	65 349	67 358	18 072	18 961	4 437	4 844	16 917	16 301	104 775	107 464
TOTAL ACTIF	78 999	83 180	20 559	22 292	6 047	6 565	42 733	40 696	148 337	152 733

	Europe-Afrique		Amérique		Asie-Pacifique		Holding		Groupe	
PASSIF (en K€)	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Capital							3 205	3 205	3 205	3 205
Primes liées au capital							8 924	8 924	8 924	8 924
Elim. auto contrôle, part groupe							-939	-959	-939	-959
Réserves et résultats accumulés	32 891	31 163	7 394	6 173	-1 686	-504	1 713	986	40 312	37 818
Capitaux propres, part du groupe	32 891	31 163	7 394	6 173	-1 686	-504	12 902	12 156	51 501	48 988
Intérêts minoritaires	15 532	15 050	-28	-28	-34	-10			15 469	15 012
Capitaux propres de l'ensemble consolidé	48 423	46 213	7 366	6 145	-1 721	-514	12 902	12 156	66 971	64 000
Provisions à long terme	3 162	3 180	122	65	372	189	158	380	3 815	3 815
Emission titres part. et avances de l'état - non courant	34	84							34	84
Emprunts et dettes financières à long terme	5 887	6 934	262	814	56	6	12 361	13 223	18 567	20 976
Autres passifs long terme	2	236							2	236
Impôts différés	12								12	
Passif non courant	9 097	10 435	384	880	429	195	12 520	13 602	22 430	25 111
Avances conditionnées à court terme	711	716							711	716
Partie courante des emprunts et dettes financières à long terme	3 578	4 281	483	624	148	141	2 778	4 294	6 987	9 339
Emprunts et dettes financières à court terme	6	8		843	1	3	4	6	10	860
Provisions à court terme	188	107	156	168	49	6	180		573	280
Fournisseurs et autres créditeurs	11 455	12 009	2 473	2 019	256	410	2 264	1 833	16 447	16 271
Dettes fiscales et sociales	17 911	16 804	2 853	2 801	1 200	1 255	2 286	2 406	24 250	23 266
Autres passifs courants	9 467	12 288		476	587				9 943	12 875
Eliminations intra-groupe	-21 837	-19 680	6 843	8 814	5 209	4 481	9 800	6 399	14	15
Passif courant	21 478	26 533	12 808	15 267	7 339	6 884	17 311	14 938	58 936	63 622
TOTAL PASSIF	78 999	83 180	20 559	22 292	6 047	6 565	42 733	40 696	148 337	152 733

	Europe-Afrique		Amérique		Asie-Pacifique		Holding		Groupe	
COMPTE DE RESULTAT (en K€)	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Chiffre d'affaires	120 587	111 062	35 972	40 836	3 717	5 117	6	7	160 282	157 021
Autres produits de l'activité	5 731	6 369	0	950	9	156	35	18	5 775	7 493
Achats consommés	-48 048	-47 014	-11 445	-14 691	-1 750	-2 582	-3 402	-3 690	-64 645	-67 978
Charges de personnel	-54 538	-50 568	-18 454	-18 699	-3 402	-4 573	-4 243	-4 336	-80 638	-78 176
Impôts et taxes	-615	-903	-1	0	0	0	-77	-95	-694	-998
Dotations aux amortissements et provisions	-5 164	-5 010	-442	-1 410	-504	-717	-2 166	-1 953	-8 276	-9 089
Autres charges	-609	-618	-632	0	-30	-18	-98	-162	-1 369	-797
Opérations d'exploitation Intra-Groupe	-9 612	-9 117	-2 585	-2 952	1 385	954	10 808	11 107	-4	-8
Résultat Opérationnel Courant	7 731	4 200	2 412	4 034	-574	-1 663	862	897	10 431	7 468
Résultat sur cession de participations consolidées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres produits et charges opérationnels	47	475	-3	-65	-79	-153	-177	-646	-212	-389
Résultat Opérationnel avant résultat des mises en équivalence	7 777	4 674	2 410	3 969	-654	-1 816	685	251	10 219	7 079
Quote Part de résultat des sociétés mises en équivalence	-4	-3	0	0	0	0	0	0	-4	-3
Résultat Opérationnel	7 773	4 671	2 410	3 969	-654	-1 816	685	251	10 215	7 076

6. PARTIES LIEES

6.1. BAIL COMMERCIAL

La SCI SOTER ainsi que la SCI ALAN ont un lien avec un administrateur de SOGECLAIR et plusieurs de ses actionnaires qui détiennent une fraction des droits de vote supérieure à 10 % (se reporter au chapitre 5.3.4 du document d'enregistrement universel 2024). Les termes et conditions contractuels ont été rédigés dans les règles de marché. Au 31 décembre 2025, les relations contractuelles avec la SCI SOTER et la SCI ALAN ne font pas anticiper de risques sur SOGECLAIR. Il n'existe pas de dettes envers la SCI SOTER et la SCI ALAN au 31 décembre 2025. Les règlements futurs concerneront les règlements des loyers et charges afférents aux contrats de bail.

6.2. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le nombre d'administrateurs indépendants respecte le seuil minimum recommandé par le Code Middledenext.

6.3. DIRIGEANTS

Il est rappelé que le Conseil d'administration a décidé lors de sa réunion du 9 mars 2023 de dissocier les fonctions de Président du Conseil et de Directeur Général à compter de l'issue de l'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2023. Par décision en date du 19 décembre 2024, le Conseil d'administration a confirmé son choix d'opter pour la dissociation des fonctions et a décidé de désigner à compter du 6 janvier 2025 :

- Alexandre ROBARDEY en tant que Président du Conseil d'administration, succédant à Philippe ROBARDEY ;
- Philippe BREL en tant que Directeur Général, succédant à Olivier PEDRON.

Elle comprend la rémunération du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général, des Directeurs Généraux Adjointes et des Administrateurs (rémunération fixe et variable, rémunération d'activité et avantages en nature) pour un montant global de 1 011 914 €.

6.4. ACTIFS APPARTENANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX DIRIGEANTS OU AUX MEMBRES DE LA FAMILLE

Il est rappelé l'existence d'une rente annuelle et viagère au profit de Monsieur Jean-Louis ROBARDEY, suite au rachat d'un fonds de commerce intervenu le 27 décembre 1985.

6.5. TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIEES

Les sociétés mises en équivalence comprennent uniquement des co-entreprises.

Les comptes consolidés incluent des opérations entre le Groupe et des sociétés qui sont consolidées par mise en équivalence, considérées comme des parties liées. Les principales transactions avec les parties liées se présentent comme suit :

(en K€)	2025	2024	2023
Ventes de biens et de services	126	203	184
Charges et produits financiers			

Les créances et dettes inscrites au bilan, relatives aux parties liées, sont les suivantes :

(en K€)	2025	2024	2023
Créances d'exploitation	112	181	321
Dettes d'exploitation			91
Créances financières nettes			